Neuchâtel 199me année — Un numéro 10 centimes — No 151 (8 pages) — Vendredi 2 juillet 1937

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL
ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Suisse, franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	36.—	18.50	9.50	3.50

Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau
Chang. d'adresse 50 c. Idem pr vacances 50 c. par mois d'absence.
TÉLÉPHONE 51 226 CHÈQUES POST IV 178

ANNONCES

14 c. *le millimètre*, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Avis mortuaires 20 c., locaux 14 c. *Etranger* 18 c. *le millimètre* (une seule insertion minimum 5.–), Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80.

EN MARGE D'UNE MOTION AU GRAND CONSEIL NEUCHATELOIS

Le problème du chômage chez les jeunes gens

Parmi tous les problèmes que soulève le chômage, celui qui concerne les jeunes gens sans travail est certainement un des plus douloureux. Il est dans le rôle des autorités législatives et exécutives de s'en préoccuper. En particulier, on sait gré à M. Aloïs Métraux d'avoir récemment développé une motion dans ce sens au Grand Conseil neuchâtelois et, entre parenthèses, on se demande pourquoi il faut que ce soient toujours des députés socialistes qui déposent des motions de ce genre alors qu'il serait du rôle de la bourgeoisie de se soucier, elle aussi, de l'avenir et du destin de ses enfants...

Le Conseil d'Etat vient de publier, en réponse à M. Métraux, un intéressant rapport, peut-être un peu optimiste, où il traite de long en large du problème au point de vue historique du moins. Il conclut, d'ailleurs, par dire qu'il ne lui semble pas indiqué pour l'instant d'envisager une action spéciale en faveur des jeunes chômeurs. Il n'en est pas moins préoccupé, assure-t-il, de tous les éléments du problème.

* * *

Le nœud de l'affaire, comme on pense, c'est en l'occurrence la question de la création des camps de travail. Dans un message du 27 février 1933 déjà, le Conseil fédéral recommandait la création de ce genre d'institutions pour lutter contre le désœuvrement forcé de la jeunesse. Service volontaire de travail d'abord consistant en construction de routes, de chemins de forêts, etc., où chacun trouvait à s'occuper. Puis, l'office fédéral de l'industrie, des arts et métiers, songeant justement qu'il fallait tenir compte des spécialisations, facilita, par la suite, l'organisation des camps-ateliers où les participants sont à même de compléter leurs connaissances professionnelles. Ce système constitue indéniablement un pas en avant sur la méthode pure et simple du service volontaire.

Le canton de Neuchâtel a fourni — et continue de fournir — son appoint à ces camps-ateliers, ce qui a résorbé pour une part le chômage des jeunes gens de chez nous. Par ailleurs, chiffres à l'appui, le Conseil d'Etat montre dans son rapport que la reprise qui s'effectue de façon régulière diminue progressivement le nombre des sans-travail de moins de 21 ans. Ceux-ci, en août 1936, n'étaient plus que 229 sur un total général de 8161 chômeurs et il est vraisemblable qu'au recensement de cette année, ils auront encore diminué.

Enfin, la commission consultative paritaire pour l'étude des questions économiques, saisie par le gouvernement de la motion Métraux, conclut dans le même sens. Elle estime que la situation actuelle des jeunes gens n'apparaît pas plus désavantageuse que celle de leurs aînés. S'ils sont bien préparés professionnellement, ils retrouvent à se placer assez aisément. C'est ce qui permet au Conseil d'Etat de conclure — avec le fait que les participants aux camps-ateliers sont plus rares à recruter — qu'il n'est pas nécessaire d'envisager une action spéciale actuellement en faveur des jeunes chômeurs.

* * *

Nous sommes certes heureux des conclusions optimistes du rapport gouvernemental et nous avons plaisir à apprendre qu'il y a un soulagement réel dans la question du chômage chez les jeunes gens. Pourtant, à notre gré, le problème soulevé par la motion de M. Aloïs Métraux reste encore posé. Car enfin si cette motion a un sens, elle ne vise pas seulement à demander des explications sur une situation qui, heureusement, s'éclaircit ; mais elle tend à exiger une solution d'ensemble susceptible de remédier au manque de travail présent et à venir chez les jeunes gens.

Camps de travail et service volontaire comme aussi dévouement et bonnes volontés des autorités ont été des remèdes, je dirais plutôt des palliatifs d'une grande utilité. Cependant, il reste que la crise a désaxé bien des choses ; elle a remis en cause pour la jeunesse la question même de son gagne-pain, de son travail et surtout de la façon de les assurer désormais ; elle comporte un enseignement et veut dès lors qu'on apporte au problème des solutions différentes de celles du passé. On ne saurait, la bourrasque étant passée, revenir à certaines facilités d'antan qui l'ont laissé venir. Ou, c'est qu'alors on risque de se préparer à de nouveaux mécomptes.

Cet aspect positif de la question, le rapport gouvernemental ne l'aborde guère. Il semble pourtant qu'il y a de quoi creuser ici dans une direction évidente. La jeunesse tant manuelle qu'intellectuelle (il faudra revenir un jour ou l'autre sur le chômage si grave des jeunes intellectuels que le rapport a raison de souligner aussi) est privée de la certitude du travail parce que, dans toutes les professions, la main-d'œuvre a été trop abondante. Au métier donc de savoir exactement ses possibilités, ses limites, ses exigences, de tenir à jour des registres précis et de se préoccuper, par conséquent, du sort possible de tous ceux qui se vouent à lui. A l'Etat d'imposer au métier une discipline telle, à cet égard, qu'il ne puisse pas s'y soustraire.

Je sais bien que ceci postule l'organisation de la profession, mais c'est cela même, au bout du compte, qu'il s'agit d'envisager si l'on veut se dégager sérieusement et durablement des inquiétudes soulevées par le chômage de toute une partie de notre jeunesse.

René BRAICHET.

Devant les difficultés politiques, sociales et financières que subit la France actuelle

La fermeture des établissements dans l'hôtellerie pourra-t-elle être évitée demain?

Les efforts de M. Chautemps pour concilier les points de vue patronaux et ouvriers n'ont pas abouti hier ; ils se poursuivront ce matin

PARIS, 2 (Havas). — La présidence du conseil publie un communiqué selon lequel des conversations relatives au conflit de l'hôtellerie se sont tenues dans le cabinet de M. Chautemps.

Une proposition transactionnelle a été présentée aux deux parties.

Acceptée par la délégation ouvrière, elle a été jugée insuffisante par la délégation patronale. Néanmoins, pour répondre aux adjurations pressantes de M. Chautemps, la délégation patronale a accepté de reprendre vendredi matin les pourparlers.

Aucune dérogation n'est admise

PARIS, 2 (Havas). — Le comité exécutif de l'hôtellerie a examiné trois demandes de dérogation à la grève pour les 3 et 4 juillet émanant des hôteliers d'Angers, de Belfort et du Touquet, à l'occasion respectivement de la visite officielle du président de la république, du passage du Tour de France cycliste et du week-end, marqué par une grande affluence britannique. A l'unanimité, le comité exécutif n'a toléré aucune dérogation. Il a déclaré, d'autre part, que le comité n'entend pas accepter de compromis et que les hôteliers restent sur leurs positions.

Les bouchers sont solidaires

PARIS, 1er (Havas). — Le syndicat de la boucherie parisienne fermera, samedi prochain, les boutiques de gros et détail dans un geste de solidarité avec l'hôtellerie.

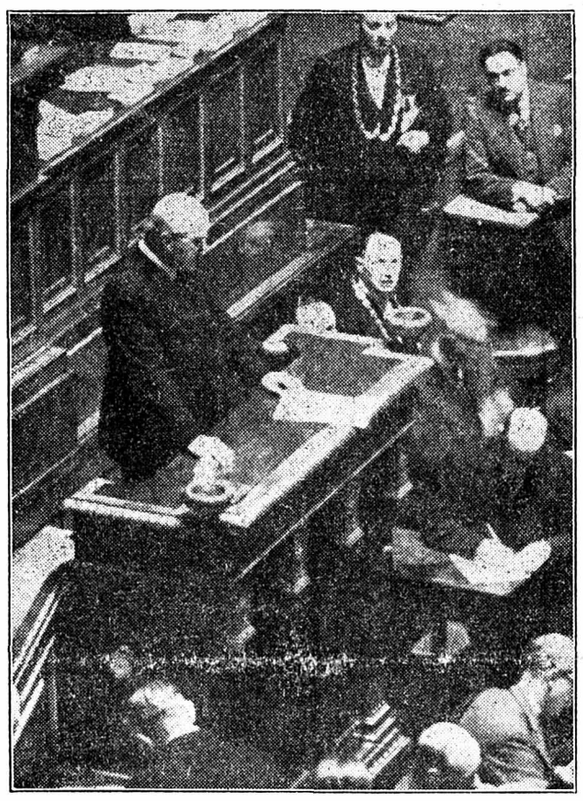

M. Albert Sarraut, ministre d'Etat, lit la déclaration ministérielle au Sénat

Dans le commerce de détail

PARIS, 2 (Havas). — Le bureau central de la Fédération des commerces de détaillants et les présidents des syndicats corporatifs du commerce de détail ont décidé de faire toutes les concessions utiles en vue de réaliser un accord durable. Mais si la grève des hôtels éclatait, ils demanderaient à tous les détaillants de fermer leurs magasins le samedi 3 juillet, de 9 heures à midi.

Les Chambres touristiques apportent leur appui à l'hôtellerie

PARIS, 2 (Havas). — L'association nationale des maires et délégués des Chambres d'industrie des stations touristiques, thermales et climatiques, a adressé au président du conseil une lettre de protestation contre l'application à l'hôtellerie du décret sur les quarante heures, insuffisamment étudié. L'association se solidarise avec la Chambre nationale de l'hôtellerie française.

Une dépréciation de la monnaie d'environ 12 %

PARIS, 1er (Havas). — Les décrets que publie, jeudi matin, le « Journal Officiel » et l'évolution du marché des changes, évolution qui fait ressortir une dépréciation de la monnaie française d'environ 12 %, sur les derniers cours cotés de la livre et du dollar, sont les seuls facteurs qui sont la condition aujourd'hui de l'orientation du marché financier après une fermeture de quarante-huit heures.

Une entente entre Paris, Londres et Washington pour le maintien de l'accord tripartite

LONDRES, 1er (Havas). — Une entente est intervenue entre Paris, Londres et Washington, pour le maintien de l'accord tripartite.

Des messages des gouvernements américain et britannique annonçant le maintien de cet accord et exprimant le souhait que la France surmonte ses difficultés monétaires seront incessamment publiés.

Un incident à la frontière

Les Français auraient empiété sur le territoire monarchiste espagnol

BAYONNE, 1er (Havas). — Un incident vient de se produire à la frontière franco-espagnole au sujet de bornes placées sur l'ordre de l'administration, à l'extrême limite du territoire français, afin d'éviter toute méprise aux touristes excursionnistes étrangers de passage dans la région de la Rhun.

Ces bornes ont été enlevées par les autorités militaires espagnoles et à l'endroit même où elles se trouvaient, le drapeau monarchiste espagnol rouge et or a été planté.

Informée de cet incident, l'administration préfectorale a demandé des explications aux autorités espagnoles. Celles-ci ont fait connaître que les dites bornes empiétant sur le territoire espagnol, elles n'avaient fait qu'user de leur droit en ordonnant leur enlèvement.

ECRIT SUR LE SABLE

L'interdiction du blasphème

C'est par les petites choses qu'on arrive aux grands résultats. On le sait depuis longtemps, mais bien rares sont ceux qui s'avisent d'y penser quand il en serait besoin.

Pourtant, voici qu'une nouvelle vient de paraitre dans la presse et que peu de gens auront lue — elle était si petite — mais qui a dû frapper ceux dont elle a accroché le regard :

LE BLASPHÈME SERA PUNI DANS L'ARMÉE ITALIENNE

Par une circulaire qu'il vient d'adresser à tous les services de l'armée, le général Parioni, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, rappelle que les militaires qui blasphèment sont passibles de punitions.

Nous sommes ainsi faits, dans ce pays, que nous n'aimons pas beaucoup imiter ce que nous voyons faire ailleurs. Nous croyons volontiers à notre perfection et l'on nous étonnerait fort en nous disant que nous avons encore beaucoup de choses à apprendre. « Y en a point comme nous ! » disent les Vaudois... ; et s'ils ne le répètent pas aussi crûment, tous les Suisses le pensent aussi. Fierté d'être ce que nous sommes, et qui a dévié, peu à peu, en besoin de nous croire davantage encore.

Eh bien ! malgré cela, on ne m'empêchera pas de penser — et de le dire — que l'exemple de l'armée italienne devrait bien être suivi chez nous.

Non pas qu'on désire voir nos militaires devenir des petits sucrés aux gestes doux et aux paroles précautionneuses. Non, on sait bien que le service militaire, ici, n'est pas ce qu'il est ailleurs. Il est rude et familier.

On s'y dépouille de toutes les convenances et de toutes les dures obligations de la vie civile comme d'écailles inutiles... ; il ne reste que la peau, tout près du sang. Le naturel. On y redevient des bons types qui ne rougissent pas à l'occasion, de lâcher un juron sonore et dont la bonhomie excuse la verdeur.

Aussi bien, n'est-ce pas cela qu'il faut supprimer, mais la laide invective, le blasphème affreux dont trop d'hommes usent encore. Les humains sont prompts à oublier leur dignité et le respect qu'on doit à certaines choses. Quel que soit leur âge, ils demeurent des enfants terribles et qui ont toujours à apprendre, — fût-ce l'obéissance.

Ne craignons pas d'imiter l'exemple de l'Italie et réapprenons aux soldats à considérer l'armée comme le faisaient les guerriers de jadis qui, avant de partir au combat, s'agenouillaient et priaient.

Alain PATIENCE.

LA SITUATION S'ASSOMBRIT A LONDRES

Vers la rupture de l'accord de non-intervention

L'Allemagne et l'Italie demeurent opposées au projet de contrôle naval anglo-français

Un violent article du « duce » dans le « Popolo d'Italia »

PARIS, 1er. — On mande de Londres à l'agence Havas :

Une certaine irritation se manifeste dans les milieux diplomatiques anglais devant les informations de Rome et de Berlin faisant prévoir que ces capitales pourraient se prononcer contre les mesures proposées par la France et la Grande-Bretagne en vue de clore la brèche intervenue dans le contrôle naval espagnol.

Les suggestions officieuses tendant à préconiser l'abandon du contrôle international et le maintien de l'accord de non-intervention, ainsi que l'octroi aux deux parties des droits des belligérants, ne trouvent aucune faveur dans ces milieux.

Dans ces conditions, on ne considère pas à Londres que la France et la Grande-Bretagne seraient forcément disposées à continuer la politique de non-intervention en cas d'abandon du contrôle naval. Les informations auxquelles il a été fait allusion ont été d'autant plus mal reçues que l'Angleterre estime avoir montré qu'elle est prête à encourir des dépenses considérables et à exposer sa marine de guerre à des inconvénients graves, afin de conserver dans la mesure du possible le système de contrôle établi si difficilement. L'offre de recevoir des observateurs neutres à bord des navires anglais est considérée comme une garantie d'absolue impartialité.

Dans ces conditions, si cette offre est refusée et s'il est en conséquence impossible de maintenir la non-intervention, on en éprouverait à Londres le plus vif regret. Mais on est persuadé que l'opinion des esprits impartiaux saura reconnaître les responsables de la situation nouvelle créée par ce refus.

Un article du « duce »

MILAN, 1er. — Le « Popolo d'Italia » publie un éditorial : « Les volontaires et Londres », attribué à M. Mussolini et qui constitue la réponse de l'Italie à la proposition anglaise de rappel des volontaires étrangers en Espagne.

Après avoir affirmé que la non-intervention anglaise en Espagne est une fable, l'article conclut : « Le dernier mot, décisif, est aux canons. Une Espagne nouvelle et grande est en train de jaillir des ruines et du sang. La tentative bolchévique d'invasion de la Méditerranée a échoué : la prophétie de Lénine est démentie. »

Le Portugal se retirera-t-il à son tour du plan de contrôle ?

LONDRES, 1er (Havas). — Aux Communes, M. Eden a déclaré que le gouvernement portugais, en raison du retrait de l'Allemagne et de l'Italie du plan de contrôle, se réservait le droit de se retirer à son tour au cas où les circonstances actuelles continueraient à prévaloir. Il a décidé, en outre, de suspendre les facilités accordées aux Anglais, en vue d'assurer l'application du plan d'observation sur la frontière hispano-portugaise.

LES DRAMES DE L'AIR

Un avion militaire tombe en flammes non loin de Metz

Cinq occupants carbonisés

METZ, 1er (Havas). — Jeudi matin, près de Turquestein, dans la vallée de la Sarre blanche, à l'extrémité sud-est du département de la Moselle, un avion militaire de la base d'Essey-les-Nancy est tombé en flammes. Les cinq occupants ont été carbonisés.

ROMÉO ET JULIETTE CHEZ LES YANKEES

Le fils de M. Roosevelt épouse Mlle Ethel du Pont de Nemours

la fille d'un des plus anciens adversaires politiques du président des Etats-Unis

WASHINGTON, 1er (Havas). — Mercredi a été célébré le mariage de M. Franklin Roosevelt, fils du président des Etats-Unis, et de Mlle Ethel du Pont de Nemours, dont le père est un des plus importants appuis du parti républicain. Une réception grandiose réunit près de 1500 personnes d'opinions politiques les plus diverses.

L'Amérique se passionne

WILMINGTON (Delaware), 1er. — La curiosité des quarante-huit Etats de la Fédération se concentrait depuis quelques jours sur la préparation fiévreuse du « great wedding » de Wilmington, qui unit mercredi Franklin Roosevelt junior, prince des démocrates, à Mlle Ethel du Pont, gracieuse princesse de la famille royale du Delaware.

Des plus grands quotidiens de New-York et de Chicago aux plus modestes feuilles locales de Middle-West, la majorité des pages sont pleines à longueur de colonnes de la relation de ces détails les plus infimes dont les Américains sont si *candidement friands.*

Et puis, c'est une si jolie « romance », comme disent les indigènes. La mise en scène des plus brillants mariages d'Hollywood n'est-elle pas en l'occurrence largement dépassée ?

Le dénouement de l'intrigue sentimentale entre le sympathique jeune premier et la belle jeune fille, tous deux également photogéniques, et dont l'amour réconcilie deux grandes familles autrefois hostiles, n'évoque-t-il pas l'heureuse scène finale d'un film, avec l'avantage, cette fois, d'ajouter le merveilleux de la réalité?

La police motorisée au service de l'amour

La cérémonie est du reste bien dans le style des grandes « productions » américaines : mobilisation de détectives privés pour la surveillance du « Nid de Hibou », palais des du Pont de Nemours, *assiégé depuis* l'aube par des resquilleurs et des reporters ; inspecteurs déguisés en stewards pour le filtrage des cartes; patrouilles de policemen motorisés sillonnant les routes environnantes au mugissement de leurs sirènes assourdissantes, popularisées par les films aux poursuites mouvementées, et qui sont aujourd'hui chargées de faire la voie libre pour la voiture présidentielle et celles des hôtes de marque arrivant de toute la vitesse de leurs Packard ou Rolls-Royce.

(Voir la suite en sixième page)

Le maréchal von Blomberg à Budapest

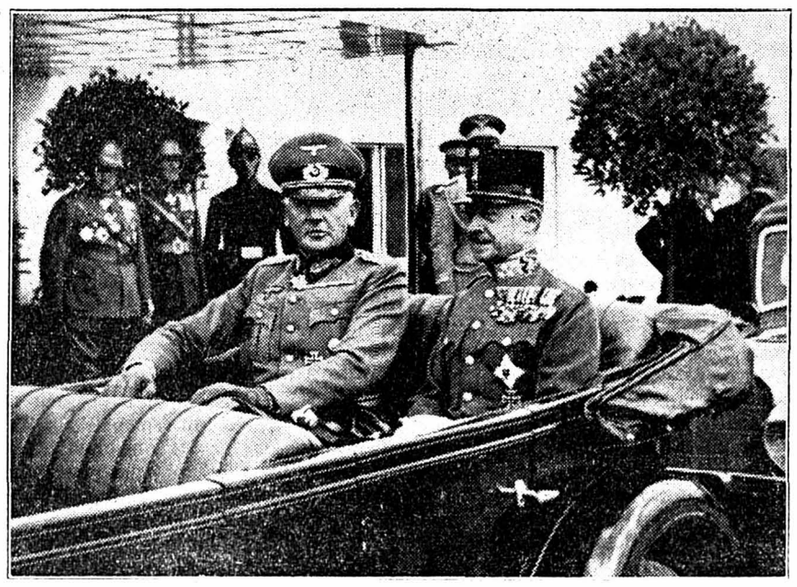

Le maréchal von Blomberg (à gauche), ministre de la guerre du Reich, s'est rendu à Budapest. Le voici en compagnie du ministre de la guerre hongrois, le général Roder

Petites annonces classées

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer. Il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant. Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse, sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

ADMINISTRATION DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL.

A LOUER

A louer à personnes tranquilles,

JOLI LOGEMENT

de trois ou quatre chambres, dépendances, balcon, vue. — Pour visiter, s'adresser après 18 h. à Alfred Hostettler, Rouges-Terres.

A louer

à Portalban

appartement d'une pièce. — S'adresser à Jean Cantin.

Chalet à louer

meublé et confortable. Prix avantageux. Chalet du Midi, Salvan (Valais). P 2641 N

A louer tout de suite ou à convenir,

Epancheurs 5

logement de trois chambres. Pour visiter, s'adresser au 2me, de 11 à 13 h. et de 17 à 19 heures.

SAINT-BLAISE

A louer pour époque à convenir appartement, 1er étage, de trois ou quatre chambres, au soleil. Belle situation. Vue. Jardin. S'adresser à A. Nussbaumer, Tilleul 19.

Colombier

à louer tout de suite ou pour époque à convenir, joli logement au rez-de-chaussée, avec petit jardin, quatre pièces avec chambre de bain, chambre haute et dépendances. S'adresser tél. No 63.401.

Occasion unique

Dans grande localité de la Côte, à louer un beau magasin, excellente situation; conditions très favorables. Ecrire sous B. X. 137 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer immédiatement

ou époque à convenir

FONTAINE-ANDRÉ : Appartement trois pièces et loggia, salle de bains, chambre haute et galetas, lessiverie.

MÊME IMMEUBLE : Garage. Entrepôt.

Téléphoner 53.782.

Pour le 24 septembre, joli logement au soleil, ★

deux chambres

Fritz Spichiger, Neubourg 15.

Rue du Seyon 11

Pour date à convenir :

Logement de quatre chambres (3me).

Logement de deux chambres (rez-de-chaussée). Loyer mensuel : Fr. 35.—.

S'adresser à Frédéric Dubois, régisseur, 3, rue Saint-Honoré.

BORD DU LAC

A louer, pour l'année ou pour la saison, au bord du lac,

petite propriété

meublée ou non, six chambres, remise, dépendances, garage. Usage de la grève. — Agence Romande immobilière, B. de Chambrier, place Purry 1, Neuchâtel.

Peseux

avenue Fornachon, à louer pour le 24 septembre ou époque à convenir, logement de deux chambres, deux balcons, confort moderne, chauffage général, vue imprenable, part jardin. S'adresser à E. Otz, avenue Fornachon 20.

A louer beau 1er étage de trois grandes chambres, etc. Confort, balcon, vue. Chemin de la Caille 14, rez-de-chaussée. ★

Monruz 52 et 54

Pour date à convenir :

Logements de trois chambres. Confort. Part de jardin. Proximité du tram et du lac.

S'adresser à Frédéric Dubois, régisseur, 3, rue Saint-Honoré.

GARAGE

pour auto ou camionnette, à louer. S'adresser pour visiter Port-Roulant 1 et pour traiter à M. Schenker, Weck Reynold 24, Fribourg. ★

A louer

LOGEMENT

de quatre pièces — Faubourg de l'Hôpital 15, 2me.

PESEUX

Superbes appartements de deux et trois pièces, tout confort, belle situation et vue. S'adresser Agence A. Huguenin, Bassin 14, Neuchâtel. — Tél. 53.087.

Rue Coulon 6

Pour date à convenir (1er étage) : Appartement de quatre chambres. Confort. Balcons.

S'adresser à Frédéric Dubois, régisseur, 3, rue Saint-Honoré.

A louer pour tout de suite, deux chambres et cuisine, bien situées ; une chambre et cuisine meublées. S'adresser Evole 8, 3me étage. ★

Vieux-Châtel

Pour tout de suite, bel appartement cinq chambres, 1er ou 3me (balcon). Bains. Central. Tout confort. — S'adresser A. Richard, Vieux-Châtel 19. ★

ETUDE CLERC

NOTAIRES

Rue du Musée 4 - Tél. 51.469

A louer immédiatement :

Rue Pourtalès : quatre chambres, chauffage central.

Route des Gorges : quatre chambres, chauffage central. Prix avantageux.

Faubourg de l'Hôpital : locaux pour bureaux ou petite industrie.

Faubourg de l'Hôpital (début), magasin avec grande cave.

Saars : trois chambres et dépendances, confort moderne, chauffage central, eau chaude à l'année. Jardin.

Rue Desor : cinq chambres, confort moderne, superbe situation.

Fontaine-André : trois chambres, dépendances, confort moderne.

24 septembre :

Beaux-Arts: quatre chambres, chauffage central.

Parcs : quatre chambres, confort moderne, jardin.

A louer immédiatement

à proximité gare, appartement trois pièces, loggia, dépendances. Confort moderne.

GARAGE-ENTREPOT

S'adresser tél. 53.782. ★

BUREAU

A remettre dans la boucle, 1er étage de deux ou trois chambres avec chauffage général. Etude Petitpierre et Hotz.

A louer pour le 24 septembre,

appartement

de trois chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à Mme Eug. Rodde, Ecluse 70.

A LOUER

tout de suite ou pour époque à convenir, beaux logements de trois, quatre et cinq chambres. Confort, vue. Conditions avantageuses. — H. Schweingruber, 12, faubourg de l'Hôpital, tél. 52.601.

PESEUX

A louer tout de suite ou époque à convenir, avec tout confort, deux et trois pièces, jardin, dans quartier tranquille, centré. Prix avantageux à discuter. Chauffage général, eau chaude. — Pour tous renseignements, s'adresser à Fritz Calame, menuisier, Corcelles. ★

«Au Cristal»

Quelques **BELLES PIÈCES.** Conviendraient pour médecin ou bureau. Ascenseur, concierge. **L. Michaud, bijouterie.**

CHAMBRES

Chambre indépendante pour ouvrier. Faubourg de l'Hôpital 36, 1er, à gauche.

Pour le 15 juillet, petite **chambre meublée** au soleil et chauffable, à jeune homme sérieux. Rue Pourtalès 8, rez-de-chaussée. ★

JOLIE CHAMBRE dans appartement soigné (ascenseur). Faubourg de l'Hôpital 17, (4me étage).

Jolie chambre meublée, au soleil. — Maison chaussures Kurth, 3me, à gauche.

JOLIE CHAMBRE, vue rue du Seyon. Moulins 38, 3me à gauche.

Jolie chambre pour Monsieur. — Poteaux 2, 3me.

PENSIONS

CHAMBRE ET PENSION, rue Saint-Maurice 12, 2me, droite.

DEMANDES A LOUER

On cherche à louer pour l'automne 1937,

appartement

de quatre pièces, éventuellement trois. De préférence dans le quartier de l'ouest de la ville. Adresser offres écrites, avec prix, à B. R. 136 au bureau de la Feuille d'avis.

Monsieur seul (ménage sérieux et tranquille),

CHERCHE A LOUER

pour le 24 septembre, logement de deux ou trois chambres, dans maison tranquille, chambre haute et dépendances, vue et soleil, dans la région de Peseux-Corcelles ou Cormondrèche. Adresser offres écrites à C. B. 138 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame cherche pour le 24 septembre,

joli appartement

de trois chambres, dans villa ou maison d'ordre. Adresser offres écrites à A. S. 139 au bureau de la Feuille d'avis.

Café

On cherche à louer un café. Adresser offres écrites sous E. C. 134 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Bonne

expérimentée demandée par ménage soigné de deux personnes. Bons gages. S'adresser case postale 10405 la Chaux-de-Fonds.

On demande

jeune fille

de la ville pouvant travailler dans ménage soigné. Se présenter rue Bachelin 16.

On demande pour tout de suite une

jeune fille

pour aider au ménage. S'adresser à Mme Alfred Michel, « La Favorite », Bel-Air 2, le matin ou de 6 à 8 h., le soir.

Entreprise industrielle de la Suisse centrale cherche pour entrée immédiate jeune

sténo-dactylographe

qualifiée pour correspondance française et allemande et au courant de tous les travaux de bureau. — Adresser offres contenant détails sur personnalité, âge, études, expérience pratique, ainsi que prétentions de salaire, références, copies de certificats et photo, sous chiffre R 34222 Al à Publicitas S. A., Zurich. SA 16470 Lz

DOMESTIQUE

sachant traire, est demandé dans famille Staehli, Cormondrèche No 60.

Je cherche un jeune coiffeur comme

VOLONTAIRE

Adresser offres écrites à P. M. 140 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour famille distinguée de Paris, une

CUISINIÈRE

bonne à tout faire de toute confiance. Adresser offres, prétentions et références par écrit à Mme Otz, rue Louis-Favre 2.

On demande pour tout de suite,

JEUNE FILLE

de confiance, de 20 à 25 ans, pour aider au ménage et au café. Adresser offres écrites à J. F. 129 au bureau de la Feuille d'avis.

Une bonne publicité est le guide pratique du public.

DEM. D'EMPLOIS

GARÇON

âgé de 16 ans cherche, pour le 1er août, place dans petit train de campagne pour apprendre la langue française. Offres à Alfred Hämmerli, forgeron, Brüttelen (Berne).

VOYAGEUR

ayant auto, cherche place pour visiter commerçants ou éventuellement particuliers. — Adresser offres écrites à V. R. 135, au bureau de la Feuille d'avis.

Institutrice

demandée dans institut d'enfants ; degré inférieur. Offres avec activité antérieure et photo à : Le Moutier, Lausanne-Signal. AS 15774 L

On demande pour tout de suite un

porteur de lait

S'adresser laiterie, Gibraltar 8.

On cherche

domestique

sachant traire et faucher. — S'adresser à Fritz Hössly, Ferme Robert sur Noiraigue.

Pouding Salamandre

est un dessert pour les adultes et un repas complet pour les enfants. Mode d'emploi sur chaque paquet. Servi avec du sirop de framboises Wander, le pouding Salamandre est un vrai régal.

Prix 30 cts le paquet

Dr A. WANDER S.A. BERNE

AS 3260 B

INTERVIEWS

QUELLES SONT LEURS PRÉFÉRÉES:

TURMAC BRUN BLEU ?

— Dites-nous, Mademoiselle, on parait faire honneur au tabac chez les campeurs.

— Nous fumons presque tous en effet.

— Vos cigarettes favorites ?

— Turmac bien entendu. Nous sommes des gens de goût.

— Et quelles Turmac préfère-t-on ici ?

— Les jeunes gens fument en majorité la Turmac brun à cause de son arome franc et puissant.

— Et les jeunes filles ?

— Je crois qu'elles penchent plutôt comme moi pour la Turmac bleu, la plus douce, la plus légère et la plus délicate des cigarettes à un sou.

TURMAC

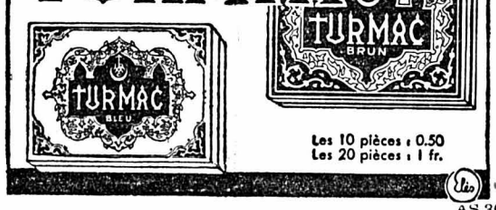

Les 10 pièces : 0.50
Les 20 pièces : 1 fr.

AS 3004 G

Feuille d'avis de Neuchâtel

Paiement des abonnements par chèques postaux

jusqu'au 5 juillet, dernier délai

MM. les abonnés peuvent renouveler, sans frais, leur abonnement pour le

2me semestre

ou le

3me trimestre

soit à notre bureau, soit en versant le montant à notre

Compte de chèques postaux IV. 178

A cet effet, tous les bureaux de poste délivrent gratuitement des bulletins de versements (formulaires verts), qu'il suffit de remplir à l'adresse de la Feuille d'avis de Neuchâtel, sous chiffre IV. 178.

Prix de l'abonnement :

3 mois Fr. 3.75, 6 mois Fr. 7.50

Prière d'indiquer sans faute au dos du coupon les

nom, prénom et adresse exacte de l'abonné

Les abonnements qui ne seront pas payés le 6 juillet feront l'objet d'un prélèvement par remboursement postal, dont les frais incombent à l'abonné.

ADMINISTRATION
de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Jeune mécanicien sur autos et chauffeur diplômé (Suisse allemand) de bonne famille,

cherche place

de volontaire dans garage ou maison privée (Neuchâtel ou environs).

Adresser offres écrites à D. S. 141 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS ET TROUVÉS

Perdu dimanche, entre Thielle et Anet, un

gant de peau

brune, garni de fourrure. Le rapporter contre récompense à Mme Pierre Micheletti, à Marin.

AVIS DIVERS

QUI LOUERAIT AUTO ?

de 7 à 8 CV., en bon état, pour la semaine du 5 au 12 juillet. Faire offres avec prix à poste restante F. G. 7, Neuchâtel.

Monsieur et Madame G. DELBROUCK-RYCHNER ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fils

Laurent Gilbert

Boudry, clinique la Rochette, Les Verrières, le 1er juillet 1937.

On cherche pour jeune étudiant (4me secondaire), place pour quelques semaines de vacances, pour se perfectionner dans la langue. En

échange

on prendrait garçon ou jeune fille. Mme Seiler, Bergli, Sarnen (Obwald). SA 16484 Lz

Attention

La personne qui a pris l'enseigne **PIQUE-NIQUE** suspendue à la barrière du café des Alpes est priée de la remettre en place. Merci d'avance. Récompense à qui fournirait des renseignements.

Votre horaire?

le Zénith

Croix-Bleue

Vendredi 2 juillet, en cas de beau temps,

réunion en plein air

au quai Osterwald, à 20 h. 15. Chœurs. Invitation cordiale à tous.

A. R. T. M.

(Association romande des troupes motorisées)

Les sous-officiers et soldats des troupes motorisées s'intéressant à la création de la société du canton de Neuchâtel, sont priés de se rencontrer SAMEDI 3 JUILLET, dès 18 heures, au buffet 3me classe, à Neuchâtel.

Certificats et autres documents

Les personnes qui, en réponse à des annonces parues dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel », reçoivent des offres accompagnées de certificats et autres pièces, sont priées de les retourner le plus tôt possible à leurs propriétaires, ceux-ci pouvant en avoir besoin à d'autres fins.

En répondant à des offres de places, etc., il est recommandé aux postulants de soumettre, non pas des pièces originales, mais seulement des « copies » de certificats ou autres papiers.

L'administration du journal sert de simple intermédiaire entre les intéressés et décline toute responsabilité à l'égard des documents en question.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

Echange

On cherche à placer jeune fille de 15 ans qui désire suivre l'école de commerce, en échange de garçon ou fille du même âge qui pourrait apprendre la langue allemande à Davos Platz. Adresser offres détaillées sous chiffres O. F. 3344 D. à Orell Füssli-Annonces, Davos. OF 3344 D

Entreprise de chauffage JÄHRMANN

PARCS 105

Fourneaux en tous genres, réparations

On désire placer pendant les

vacances d'été

garçon de 14 ans dans bonne famille ; en échange, on prendrait jeune fille ou garçon. Hans Schwingruber, städt. Beamter, Alpenquai 33, Lucerne. SA 16483 Lz

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'Etrangère

par 23

MISS MOBERLY

adapté de l'anglais par E.-Pierre Luguet

— Vous m'avez appris beaucoup parce que... je sais que vous êtes un homme de bien et que je n'en ai jamais connu jusqu'ici. Mais vous aimer m'aurait fait... m'a faite meilleure... Peut-être dois-je confesser ma faute ; si je la confesse, je ferai souffrir ces deux êtres qui m'aiment... Si je rencontre ce Stephen Rambert et qu'il dise la vérité, ils souffriront bien davantage... Je dois, ou la dire moi-même, ou... éviter de voir cet homme, il n'y a pas de milieu... Laquelle de ces deux choses me diriez-vous de faire, si vous pouviez parler ?

Les yeux du portrait regardaient gravement, presque sévèrement dans ceux d'Alison, sans rien qui pût aider la pauvre femme troublée qui, avec un soupir, s'éloigna de la table et reprit sa marche fébrile, essayant de résoudre le problème qu'elle avait, de ses propres mains, rendu si difficile.

XI

— Mon cher ami, je regrette infiniment ; j'ai l'air de vous avoir amené ici sous de faux prétextes, mais ma pauvre cousine est dans son lit avec la migraine, et personne ne l'a vue aujourd'hui.

Ces mots dit par Harold d'un ton vexé, étaient accompagnés d'un regard de protestation suppliante mêlée d'ennui.

— C'est un contretemps fâcheux, répondit Stephen Rambert, grand gaillard brun assis à ses côtés. Je me réjouissais de revoir la petite Rosamund... Excusez-moi de la désigner par son nom de baptême, Metcalfe, mais c'était presque une enfant quand je l'ai connue, une chère petite fille aux cheveux d'or, comme une fée.

Harold regarda avec surprise le visage sombre de son ami.

Alors, elle a vieilli et beaucoup changé depuis que vous ne l'avez vue, dit-il lentement, elle doit être sortie de votre souvenir, mon ami. Rosamund est grande et n'a rien d'une fée aux cheveux d'or.

Les deux hommes fumaient sur la terrasse de Pailham Hall. Avant de répondre à la remarque de son compagnon, Rambert jeta le bout de sa cigarette et posa ses regards pensifs sur les corbeilles de daliahs flamboyants.

— C'est vrai, je ne l'ai pas vue depuis près de trois ans, dit-il, après un moment de réflexion, mais j'ai un souvenir très net de ce qu'elle était alors, et je ne me serais pas attendu à ce qu'elle grandît tant ; cependant, elle était très jeune, et les jeunes choses ont l'habitude de beaucoup pousser ! ajouta-t-il avec un haussement d'épaules. Par Jupiter ! Metcalfe, je peux avouer que je me suis senti très touché quand j'ai entendu dire qu'elle épousait votre cousin. Dans mon for intérieur, j'avais fait le projet de retourner un jour au Natal et de lui demander d'être ma femme. Ses yeux bleus m'avaient ensorcelé !

— J'ai la conviction que vous confondez ma cousine avec quelqu'un d'autre ! cria Harold, légèrement irrité. Il faudrait une forte dose d'imagination pour lui trouver les yeux bleus. Gris, si vous voulez, pas bleus !

— Bleus ! répéta Rambert fermement, aussi bleus que la mer au cœur de l'été. Pauvre petite fille ! peut-être les larmes ont-elles éteint ce bleu, mais je ne peux pas plus confondre Rosamund Hensdon avec une autre, que je ne peux me méconnaître moi-même !... Je regrette profondément de ne pas la voir aujourd'hui. Ne me taxez pas d'impolitesse pour vous ou votre famille, mais je vous avoue franchement que je suis venu luncher ici, aujourd'hui, uniquement pour voir ma petite amie... et je suis très désappointé.

— Vous reviendrez, répondit Harold avec chaleur ; vous disiez prolonger votre séjour à Cool Ash ? Revenez un après-midi ; si vous pouvez vous arranger pour arriver à l'heure du thé, vous êtes sûr de trouver Rosamund. Elle ne va encore nulle part et mon oncle et ma tante sont toujours charmés de recevoir mes amis.

— Vous êtes un heureux coquin, Metcalfe ! dit l'autre avec un soupir tandis que les deux hommes arpentaient la terrasse. Traité ici comme un fils, je suppose ? Et toute cette propriété sera à vous... Il peut être mal d'attendre les souliers d'un mort, mais vous êtes entré dans ceux de votre cousin sans les attendre ou les espérer... Je vous envie !...

— Oh ! c'est un beau domaine ! lança Harold avec une indifférence affectée. Cette maison est naturellement comme la mienne maintenant. Mon oncle et ma tante me traitent comme un fils et mes amis sont les leurs... Ainsi, revenez, Rambert. Ma cousine est généralement si bien portante, qu'elle ira certainement bien dans un jour ou deux. Mais vous la trouverez terriblement changée si vous vous attendez à voir une enfant aux cheveux d'or.

— J'y suis préparé !

Les yeux fuyants de Rambert dévisagèrent Harold et se détournèrent vivement ; il ne pouvait regarder les gens en face.

— Elle a passé par tant d'épreuves depuis que je l'ai quittée ! Elle était à peine plus qu'une enfant alors ; il semblait même ridicule de lui confier d'autres enfants.

— Une enfant ! s'écria Harold, vous vous permettez des licences poétiques, vieux camarade. Même alors, Rosamund ne pouvait être une enfant, à moins qu'elle n'ait vieilli de dix ans dans ces trois années... En outre, elle travaillait à Londres avant de partir pour le Natal.

— Quelle folie, mon cher ami, dit Rambert avec un rire léger. Vous n'êtes pas au courant de l'histoire. Rosamund n'était qu'une enfant quand elle vint au Natal ; tous ceux qui l'y ont connue pourront vous le dire, et si elle avait travaillé à Londres, ce n'était que sur les bancs de l'école.

— Quoi qu'il en soit, c'est une femme, reprit Harold avec obstination, et une femme charmante.

— Peut-être comptez-vous marcher dans les souliers de votre cousin de plus d'une façon ? demanda Rambert en souriant. « All right ! » ami ! allez et triomphez si vous pouvez... je ne me mettrai pas en travers de votre route. Je veux revoir Rosamund en souvenir du vieux temps, pas autre chose. J'ai besoin d'une femme plus mûre que la petite Rosamund aux cheveux d'or.

— Vous ne la trouverez pas si petite fille que vous le pensez, riposta Harold nerveusement, elle...

— Ah ! — Rambert haussa les épaules, — elle a traversé beaucoup de choses depuis peu ; le mariage et le veuvage vieillissent une jeune fille et je la trouverai certainement très différente, mais je ne pense pas que son caractère ait beaucoup changé, et elle était par nature enfant gâtée.

Quelle que fût la cause de la migraine qui tint Alison à la chambre tout le jour, ce fut une Rosamund bien pâle et bien défaite qui entra dans le boudoir de Mrs Metcalfe, le matin suivant, et les ombres noires de ses yeux, qu'elles fussent dues à la migraine ou à une nuit sans sommeil, lui donnaient indéniablement un air très souffrant.

Elle répondit aux questions pleines de sollicitude de Mrs Metcalfe qu'elle avait mal dormi mais qu'elle se sentait bien, et, en balbutiant, exprima l'espoir qu'elle n'avait pas troublé la maison en restant la veille dans sa chambre.

— Je n'aurais pas pu descendre, dit-elle. J'ai peur qu'Harold... et... M. Rambert ne m'en aient voulu... mais je n'aurais pu descendre.

(A suivre.)

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.

Bureaux ouverts de 7 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.

Régie extra-cantonale : Annonces-Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h.), le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 % de surcharge.

Les avis tardifs et les avis mortuaires sont reçus au plus tard jusqu'à 5 h.

La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer.

IMMEUBLES

Villa isolée

avec tout confort, huit chambres, garage auto, beau jardin d'agrément, tout près d'une gare de la ligne Neuchâtel-Chiètres, à vendre à prix avantageux pour cause de liquidation nécessaire. S'adresser à Hermann Leu, Münchenbuchsee. Téléphone 139.

A VENDRE

Peintures

A. Bachelin, Barraud, A. Gos, G. Jeanneret, E. Jeanmaire, A. Locca, E. Huguenin, Theynet, R. de Sturler, L. Vonlanthen et autres peintures et aquarelles. — Galerie E. PAUCHARD, Terreaux 2, 1er étage. Tél. 52.806. Entrée libre. Achat. Vente.

Appareils de stérilisation de fruits et légumes

(la marque la plus ancienne et la plus réputée)

Bocaux, bouteilles

« WECK »

QUINCAILLERIE

LOERSCH & SCHNEEBERGER

Etes-vous constipés ?

Avant le coucher, trois verres de

Raisin d'Or

Pur jus de raisin frais sans alcool

En vente dans toutes les épiceries
Fr. 1.30 le litre

SA 7062 B

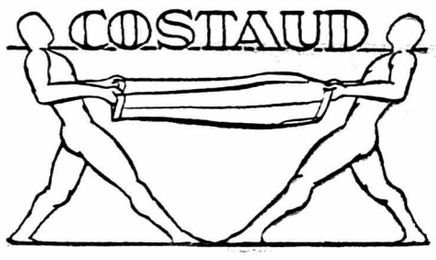

SOLDES *des prix*
SOLDES *du choix*

AU BON MARCHÉ

GEORGES BREISACHER
NEUCHATEL
RUE ST HONORÉ 8

SOLDES *de la qualité*

Veau

Poitrine, Collet le ½ kg. **1.20**

PORC FRAIS

Filet, Côtelettes, Jambon, palette	le ½ kg.	**1.50**
Saucissons pur porc	le ½ kg.	1.50
Saucisse au foie	»	1.25
Lard maigre fumé	»	1.70
Lard maigre salé	»	1.50
Saindoux fondu, pur porc	»	-.90
par seaux de 5 kg.	»	-.85
Graisse mélangée	»	-.65
Langue de bœuf, la pièce, dep.		6.—
Jambon cuit, les 100 gr.		Fr. -.50

Boucherie-Charcuterie

BERGER-HACHEN FILS

NEUCHATEL

Rue du Seyon - Tél. 51.301
Parcs 82 - Tél. 53.157

Prompt envoi au dehors

Premier pour la baisse
Dernier pour la hausse

Toujours les anciens prix

10% RAYON CONFECTION 10%

sur tous les complets et manteaux

	Fr.
COMPLET draperie laine ..... net	**28.- à 40.-**
COMPLET pure laine peignée .... net	**45.- à 115.-**
COMPLET golf avec deux pantalons net	**47.- à 80.-**
PANTALONS drap ..... depuis	**8.50**

Confection sur mesures
COMPLET pure laine peignée ..... depuis Fr. **75.-**

Exécution sur mesures
COMPLET pure laine peignée ..... depuis Fr. **125.-**

VETEMENTS **MOINE** PESEUX

Prothos

Les chaussures Prothos pour dames ne coûtent que

16.80

J. KURTH
NEUCHATEL

Deux motos

à l'état de neuf, à vendre à très bas prix ; une spécial-sport et une latérale. S'adresser au Garage de motos et cycles, à Corcelles, Grand'Rue No 19.

Crèmerie du Chalet
Seyon 2 bis
Tél. 52.604

Pour courses et vacances

Saucissons de campagne
Saucissons secs
Salami
Conserves en tous genres

AS3431X

A vendre

piano à queue
Bechstein ¾

en parfait état. Voir l'instrument chez M. R. Droz, à Boudry.

A vendre un

taureau

de 18 mois, avec papiers d'ascendance, jaune et blanc, provenant du Simmenthal, chez Pierre Borioli, Bevaix, téléphone 66.208.

Rue Fleury 10

A vendre une quantité de costumes de bains pour dames, hommes et enfants, pour le prix de 50 c. à 1 fr. Chemises d'homme No 35 et 36. Samedi sur le banc Place Purry.

ROGNON.

A vendre deux

bons porcs

à l'engrais. S'adresser à André Kohler, à Valangin.

Voici 9 commerçants

qui ne demandent qu'à vous donner satisfaction

Pour vos **TAPISSERIES**
Voyez les beaux
SIÈGES DE STYLE
chez
Schneider
artisan ébéniste
Evole 9

HAUTE COUTURE
ELAINE
rue du Trésor 1
NEUCHATEL
Téléph. 53.361
Choix de modèles venant de Paris - Travail soigné - Prix modérés

A LA MAILLE D'OR
rue du Trésor
Beau choix de
BLOUSES ET ROBES
JERSEY SOIE
Pullovers et Gillovers d'été
BAS et CHAUSSETTES
pour dames, messieurs et enfants
BAS DE SPORT

PHOTO D'ART
Schoepflin
Terreaux 6
Tél. 52.903
Travaux d'amateurs

BICYCLETTES
ACCESSOIRES
RÉPARATIONS
MARCEL BORNAND
TEMPLE NEUF 6
NEUCHATEL

Votre montre est soigneusement réparée à la
Clinique des Montres
F. Jacot-Rosselet
Rue Saint-Honoré 1
1er étage

Le spécialiste en
cafés rôtis
11 qualités à partir de 1 fr. 20 le demi-kilo
Epicerie fine
Alf. Horisberger-Luscher
Faubourg de l'Hôpital 17

PHOTO E. SAUSER
PHOTOGRAPHE
TREILLE 6 NEUCHATEL
CINEMA

Ameublements Literie soignée
AU CYGNE
Buser et Fils
Faubourg du Lac 1
Tél. 52.646

Occasion

Tables à allonges à 55.—, 60.—, 70.—. Buffets de service à 95.—, 120.—, 145.—, 180.—, 215.—, 230.—. Chaises de salle à manger et autres à 6.—, 8.—, 10.—, 12.—, 15.—. Secrétaires modernes avec petites portes dans le haut, secrétaire au milieu, trois grands tiroirs en bas, face noyer à 190.—. Bibliothèques vitrées 75.—. Lavabos noyer, marbre et glace 70.—, 90.—, 100.—, 110.—, 120.—, 130.—. Commode noyer 70.—. Armoires à glace trois portes 220.—. Toilettes modernes à 90.—, 120.—, 150.—. Chambres à coucher complètes, literie refaite à neuf, coutil neuf, duvets et coussins neufs, bon crin, à 495.—, 550.—, 595.—, 600.—, 630.—, 690.—. Piano moderne, brun 750.—.—. Armoires à glace Louis XV, une porte noyer à 160.—, 175.—, 180.—, 185.—. Tables de nuit noyer 50.— la paire. Bureau de dame noyer 65.—. Plusieurs lits noyer à une et deux places, complets, toujours très propres, à l'état de neuf, coutil, duvets et traversins neufs, matelas bon crin de 160.— à 220.—. Lits jumeaux Louis XV, noyer frisé, remis entièrement à l'état de neuf, avec duvet, matelas bon crin 380.— la paire. Salon Louis XV, se composant de un canapé, deux fauteuils, six chaises, sièges et dossiers rembourrés 180.—, un classeur à rideau double 95.—. Divans à 75.— et 100.—. Canapés à 50.—, 60.—, 70.—. Salon Louis XIII sculpté, se composant de un canapé, deux fauteuils, deux chaises 450.—. Deux tables à jeux noyer 50.—, 75.—. Vertikof noyer 75.—. Une armoire trois portes 150.—. Six superbes chaises Henri II, sièges et dossiers rembourrés gobelin 90.—. Toilettes anglaises à 20.— et 25.—. Un salon club se composant d'un canapé, deux fauteuils, deux chaises recouverts soierie 160.—. Deux beaux fauteuils recouverts moquette neuve 120.— les deux. Lavabos dessus marbre 40.— et 60.—. Tables de nuit depuis 5.—. Lits de fer depuis 30.—.

Pour fiancés...

Venez visiter sans engagement notre choix formidable de meubles d'occasion, vous serez surpris de la beauté et du bon marché. Tous nos meubles d'occasion sont remis à l'état de neuf.

Rayon occasion, 2me étage

MEUBLES S. MEYER
fbg du Lac 31 -- Neuchâtel
Achats - Ventes - Echanges

TOUT TOUJOURS NET

LIQUID VENEER

Une goutte de **Liquid Veneer,** un chiffon, et vos meubles, vos vernis, vos peintures reprendront instantanément l'apparence du neuf.

Schinz Michel
10, RUE ST MAURICE - NEUCHATEL

---

petit beurre
tout au beurre

dans les bons magasins d'alimentation

Couturières
NOUVEAUX CHOIX
DE BOUTONS
ET AGRAFES
chez
Guye-Prêtre
Saint-Honoré Numa-Droz
Magasin neuchâtelois

A vendre tout de suite, pour cause de départ, bon

piano

conviendrait pour grande salle ; grande table Louis XIII ; régulateur ; fauteuil ; canapé ; lit. S'adresser : Béguelin, Côte No 52, tél. 52.336.

Dès aujourd'hui
SOLDES
à la
MAISON du TRICOT
Rue de l'Hôpital 8 - Neuchâtel

Fromage gras d'Emmenthal, été 1936, salé
fr. 1.30 et 1.40 le demi-kilo
Fromage gras du Jura et Gruyère
fr. 1.40 le demi-kilo

depuis 5 kg.	Fr. 2.60 le kg.
depuis 10 kg.	Fr. 2.50 le kg.
par meule	Fr. 2.40 le kg.

Oeufs frais danois Ia, fr. 1.25 la douzaine

R.-A. STOTZER, rue du Trésor

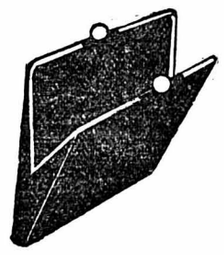

SOLDES

GRANDE VENTE DE MAROQUINERIE

à prix avantageux

SACS DE DAME, en cuir,
Fr. 5.—, 7.50, 10.— etc.
en lin,
Fr. 2.50, 3.—, 5.— etc.
portemonnaies, portefeuilles, trousses cédés à bas prix.

10% sur tous les sacs de dame

E. BIEDERMANN
Bassin 6 - Neuchâtel

Hoirs Clerc-Lambelet & Cie
Combustibles
PRIX D'ÉTÉ
c'est maintenant qu'il faut faire ses approvisionnements
Bureaux Hôtel des postes — Téléph. 52.394

Poissons

Truites portions vivantes
Truites du lac
Palées - Bondelles
Brochets - Perches
Filets de perches
Saumon au détail
Soles d'Ostende
Colin - Cabillaud

Volailles

Poulets de Bresse
Poulets de Hollande
Poulets du pays
Poules à bouillir

Au magasin de comestibles
SEINET FILS S.A.
Rue des Epancheurs 6
Téléphone 51.071

Varices

Si vous en souffrez, consultez-nous. Spécialistes de cette question, nous vous indiquerons immédiatement le seul bas qui convient. Bas invisibles, lavables et réparables.

Reber

Bandagiste - Téléphone 51.452
Saint-Maurice 7, NEUCHATEL

Timbres S. E. N. J. 5 %

Occasion

Stérilisateur Rex
une couleuse
Avenue Dupeyrou 8, 1er étage.

Cuisinière à gaz

Soleure, émaillée gris-granité, trois feux, un four et chauffe-plats avec brûleurs économiques réglables, tout dernier modèle, seulement 148 francs net. Les potagers et réchauds usagés sont repris au meilleur prix.

BECK & Cie — PESEUX
Tél. 61.243

À VENDRE

un lit

à une place, propre et en bon état. Avenue Dupeyrou 2.

VÉLOS

d'hommes et de dames, sport, neufs, marques suisses, grand luxe, chromés, trois vitesses (Sturmey), freins tambours, complets avec lumière, porte-bagage et deux ans de garantie, pour Fr. 190.—, chez Schweizer, faubourg du Lac 5, 2me étage.

DEMANDES à ACHETER

POTAGER

brûlant tous combustibles, état de neuf, à vendre à bas prix. S'adresser Fahys 171.

Croix du Marché 3
Neuchâtel — Tél. 53.787

Je suis toujours acheteur de MEUBLES NEUFS et USAGÉS, ainsi que LIVRES, VAISSELLE et tous autres objets.

Se recommande :
Edmond CASTELLANI.
Une carte suffit.

Le beau raid des pilotes soviétiques

Deux aviateurs soviétiques ont relié sans escale Moscou à Vancouver (Amérique) par un vol audacieux au-dessus du pôle. Voici, de gauche à droite : Alexandre Beliakov, navigateur, Valeri Chkalov, premier pilote et Georges Baidoukov, second pilote, à leur arrivée à Vancouver.

Triple crime à Manhattan

Robert Irwin sculpteur assassin est arrêté dans un hôtel de Cleveland

NEW-YORK, 30. — Robert Irwin, sculpteur de grand talent que la police américaine soupçonnait être l'auteur d'un triple crime à Manhattan, a été arrêté grâce à l'esprit d'observation d'une jeune fille de Cleveland. Il a fait des aveux complets.

Si les soupçons se portèrent sur le sculpteur, c'est qu'on apprit que celui-ci avait été amoureux de la belle New-Yorkaise et que, ayant été interrogé à plusieurs reprises, on pouvait lire sur son dossier médical : « capable de tuer ».

De plus, on trouva, dans la salle de bain des victimes, une tête sculptée dans un bloc de savon et représentant la tête de Veronica Gedeon.

On croyait alors que le sculpteur avait tué Veronica et sa mère pour se venger de l'indifférence de la jeune fille à son égard et le locataire de ces deux premières victimes, simplement parce que ce dernier se trouvait là.

On va voir que ces suppositions se trouvèrent, ou à peu près, vérifiées à l'heure des aveux.

Une fille de cuisine qui travaille dans un hôtel de Cleveland donna, avant-hier, l'alerte aux policiers.

Cent quatre-vingt-sept détectives se mirent immédiatement à la recherche de Robert Irwin qui travaillait, depuis neuf semaines, à cet hôtel, où il s'était engagé sous le nom de Robert Murray, ne cherchant en rien à dissimuler son écriture et précisant, chose curieuse de la part d'un employé d'hôtel, qu'il savait fort bien dessiner.

Il s'amusait à croquer ses camarades et c'est au moment où il faisait le portrait d'une fille de cuisine, que celle-ci qui était en train de feuilleter un magazine, s'avisa soudain qu'une photo de Robert Irwin ressemblait, traits pour traits, au visage du dénommé Robert Murray.

— Avez-vous entendu parler de Robert Irwin ? demanda la jeune fille à l'employé artiste.

— Jamais ! répondit celui-ci.

Mais il se leva, quitta son service et on ne le revit plus.

La ressemblance avait également frappé d'autres employés. La jeune fille prévint alors immédiatement la police, assurée qu'elle était d'avoir découvert le meurtrier recherché à travers toute l'Amérique.

Immédiatement, les détectives se rendirent dans le logement du supposé Robert Irwin, dans un quartier éloigné de la ville. L'employé d'hôtel et l'assassin de Manhattan ne faisaient qu'un. Ils en acquirent la certitude en découvrant chez le fugitif une paire de souliers confectionnés au Canada et semblables à ceux que portait Irwin avant son triple crime, ainsi, d'ailleurs, que des coupures de journaux qui traitaient de Veronica Gedeon. Il fut assez facile de découvrir puis d'arrêter le criminel qui fit sans difficulté sa confession dont voici quelques extraits :

« Si je voulais tuer depuis longtemps celle que j'aimais à la folie, c'est parce que ma dévotion pour elle s'était transformée en une haine farouche. Je me rendis dans l'appartement que Mlle Gedeon occupait avec sa mère. Cette dernière arriva bientôt. Pour passer le temps, je fis son portrait au crayon. Comme celle que j'attendais ne venait toujours pas, Mme Gedeon me pria de quitter la place. Je refusai. Elle se mit alors en colère. Saisi d'une crise de rage, je la pris à la gorge et serrai, serrai pendant vingt minutes. Mais c'est la belle Veronica que je voulais tuer. J'avais un stylet sur moi. J'attendis. Elle arriva bientôt, ne me vit pas et se rendit dans la salle de bain. Je voulus alors l'assommer. Seulement, elle était si belle et puis elle m'aperçut, et il me fut impossible de ne pas me servir de mon poignard.

» L'Anglais, le logeur, arriva ensuite; je crois qu'il avait tout entendu. Je le frappai à son tour et je quittai l'appartement. »

A Dieppe, un coiffeur avait fini de raser un client après l'heure de fermeture

La justice estime qu'il aurait dû planter là le client à demi-rasé et le condamne à cinq francs d'amende

DIEPPE, 30. — Le chronomètre va-t-il régler tous nos actes ; et, à la minute près, allons-nous devenir les esclaves du temps ?

Pour avoir employé un de ses ouvriers dix minutes après l'heure légale de fermeture, un patron coiffeur de Dieppe a comparu devant le tribunal correctionnel de la ville et il a été condamné.

C'était un dimanche, un de ces dimanches de printemps qui vous plongent dans une béatitude doucement optimiste.

Une grosse horloge municipale marquait 12 heures 25 quand, dans un rayon de soleil, entra dans la boutique, un brave homme endimanché.

— C'est pour la barbe seulement!

Une barbe est rapidement faite. Et l'ouvrier, qui déjà avait balayé le salon, mouilla son blaireau.

A midi trente, le patient ressemblait au modèle d'une de ces gravures publicitaires qui vous recommandent le savon X ou les lames Y ; un côté du visage rasé, l'autre joue encore recouverte d'une mousse abondante.

La demie de l'heure sonnait. Fallait-il fermer le salon et en renvoyer le client à demi-rasé ou fallait-il terminer l'opération ?

Cruel dilemme.

Mais le patron consciencieux opta pour la seconde solution.

Le client se rinçait le visage quand, tout à coup, surgit un inspecteur du travail qui, un index vengeur dirigé vers l'horloge, dressa procès-verbal. Il était 12 heures 40 et le salon aurait dû être fermé à 12 heures 30.

Le patron eut beau arguer de sa bonne foi, prendre son client et le ciel à témoin, rien n'y fit.

Et le tribunal correctionnel a jugé, en son âme et conscience, que le patron coiffeur avait tort, puisqu'il l'a condamné à 5 francs d'amende.

Pour une fois, le coiffeur s'est fait laver la tête. Mais 5 francs le prix de la friction, il estime aujourd'hui que c'est un peu cher.

AU PARADIS ROUGE

Le sabotage sévit en grand dans les usines soviétiques

Le correspondant du « Times » à Riga, toujours très bien renseigné sur ce qui se passe en U. R. S. S., décrit, dans sa dernière dépêche, le « règne de la terreur dans l'industrie ». Le gouvernement des soviets, dit-il, a donné des instructions pour « la restauration de l'ordre dans l'industrie de l'automobile et des tracteurs ». Car, annonce-t-on à Moscou, dans les ateliers de construction de moteurs, dominent les « saboteurs et ennemis du peuple » qui ont complètement désorganisé la fabrication. Là-dessus, les autorités ont employé le remède habituel : arrestations en masse de directeurs, ingénieurs et techniciens, coupables d'« incompétence » et de « criminelle négligence » et « rendus responsables des conditions abominables dans lesquelles les ouvriers ont à travailler ». Depuis quinze jours, ajoute le collaborateur du « Times », les arrestations et les renvois dans les usines se chiffrent par dizaines de mille et la terreur sévit avec une violence redoublée. Les espions, les saboteurs, les trotzkystes pullulent dans les chemins de fer, dans les entreprises électriques, chimiques, photographiques, dans les établissements d'instruction supérieure, dans l'agriculture, dans la presse.

Les arrestations continuent

VARSOVIE, 30. — L'agence Pat annonce de Moscou que les arrestations suivantes ont été opérées en Russie-Blanche : Schuromski, commissaire de l'école de vol à voile de Minsk ; Niestcrov, chef politique de l'école de cavalerie ; Tcherenkievitch, chef d'état-major de cette école, et l'agronome Simkin. Plus de dix écrivains blancs-russiens ont été déclarés publiquement « ennemis du peuple ».

EN MARGE DU TOUR DE FRANCE

POURQUOI JE NE SERAI PLUS SUIVEUR INCONNU

M. Jean Nocher écrit dans l'« Oeuvre » :

C'est enlevé, c'est pesé : je ne serai plus, cette année, suiveur inconnu du Tour de France...

J'ai pris la décision — irrévocable — au dixième coup de minuit et au septième demi de prune, à la terrasse de la Coupole, en lisant « l'alléchant » programme de la course.

Car cette année, si l'on peut compter les vrais champions sur les doigts, les officiels nous annoncent en revanche trois kilomètres de voitures suiveuses : camions de dix tonnes, tapissières de quarante mètres cubes, cars à huit roues, autochenilles et tanks légers, disputeront la chaussée à de fragiles engins de neuf kilos qu'on baptise toujours platoniquement, « petites reines »...

C'est une corrida pour laquelle je ne me sens plus aucun goût : ma grosse moto restera au garage, et ça m'évitera d'aller au fossé tous les deux cents kilomètres.

* * *

Le Tour de France fut, aux temps héroïques, une prodigieuse épreuve populaire : les « géants de la route » montrèrent, durant des années, qu'avec deux roues et du courage, on peut faire revivre les exploits antiques... On avait alors le loisir de les suivre, de vivre leur effort, de les appeler par leur nom, et rien ne venait souiller la grandeur de leur apostolat sportif.

Et puis, il y eut la guerre des marques de vélos, les combines d'équipes, les as à réputation soufflée à qui six « domestiques » redonnaient du cœur au ventre, en cas de « coup de pompe ». Il y eut cette intolérable hiérarchie du muscle, qui soumettait toute une écurie à un ou deux caïds dont on avait fait, « a priori », un vainqueur. Ne vit-on pas, certaine année, tel jeune coureur — roi des montagnes — contre-carré, persécuté, « sonné », parce qu'il osait ridiculiser des champions consacrés par dix ans de tam-tam et d'ancienneté ?

Enfin il y eut, pour achever le sport, cette foire carnavalesque de la publicité ambulante, qui est aujourd'hui la maladie mortelle du Tour de France : ce n'est plus une course, c'est un affichage. La bagarre n'est plus entre Tonin et Charlot, pour la raison bien simple qu'ils seront cette année au volant des autobus de deux journaux du soir : tout le problème devient de savoir si la crème de gruyère arrivera avant la gomina de la négresse, à deux longueurs du saucisson d'âne, l'apéritif des familles étant largement distancé.

Est-il vraiment besoin de faire quatre mille kilomètres pour déguster les derniers slogans publicitaires, quand on a déjà les oreilles cassées à domicile par le six-lampes blindé du voisin ?

* * *

Déjà, ces dernières années, il fallait faire preuve d'une grande imagination pour rédiger des comptes rendus de suiveur objectif...

Car pour tout le monde un suiveur, ça a dû voir quelque chose. Or, les suiveurs ne voyaient rien, pour la bonne raison qu'ils étaient la plupart du temps obligés de précéder les coureurs...

C'était à qui arriverait le premier, au téléphone de l'étape, pour câbler les résultats d'une course qui n'était pas tout à fait finie. Ainsi placés en sandwich entre leurs suiveurs-éclaireurs et leurs camions-suiveurs, les coureurs se débrouillaient comme ils pouvaient pour ramener leur peau et leurs os à bon port. Ils n'y arrivaient pas toujours, comme le montre trop clairement la liste de plus en plus longue des accidents mortels.

Pour amuser le tapis, il ne restait plus au malheureux journaliste qu'à faire des astuces de plus en plus usées, sur les bûches d'Archambault et sur les poils des jambes de Speicher. On donnait aussi, en extra, le menu des champions, le nombre de leurs furoncles et quelques extraits passables de leurs lettres d'amour.

Toutes ces facéties n'avaient qu'un lointain rapport avec le cyclisme, si ce n'est de tourner en rond. Voilà pourquoi on ne verra pas, cette année, la Rossinante du suiveur inconnu pétarader en queue du cortège officiel. D'ailleurs, il est probable qu'il y aura de moins en moins de spectateurs pour regarder passer le train interminable des pâtes alimentaires et des brillants à parquet...

Communiqués

A l'« Active » de Serrières

La société fédérale de gymnastique l'« Active » de Serrières ouvre la saison des fêtes champêtres par un concours local qui aura lieu dimanche 4 juillet 1937 sur le magnifique emplacement du bord du lac.

Tout a été prévu pour satisfaire les plus exigeants : cantine avec les meilleurs crus, jeux divers, avec prix, matches de balle au panier et concours individuels.

Services religieux dans des lieux de villégiature

Des cultes protestants en langue française auront lieu cet été comme les années précédentes dans les localités suivantes : Aeschi, Argentière, Baden, Chamonix, Champéry, Champex, Evolène, Finhaut, Fionnay, Interlaken, la Lenk, Louèche, Mayens-de-Sion, Morgins, Ragaz, Saas-Fée, Salvan-Marécottes, Wengen, Zermatt et Zinal.

Carnet du jour

Conservatoire : 20 h. 15, Auditions d'élèves.

CINÉMAS

Chez Bernard : Charlie Chan aux courses.
Apollo : Club de femmes.
Palace : L'ange des ténèbres.
Théâtre : Stormy le roi de la prairie.
Caméo : Le maître de forges.

Avant le départ du Tour de France 1937

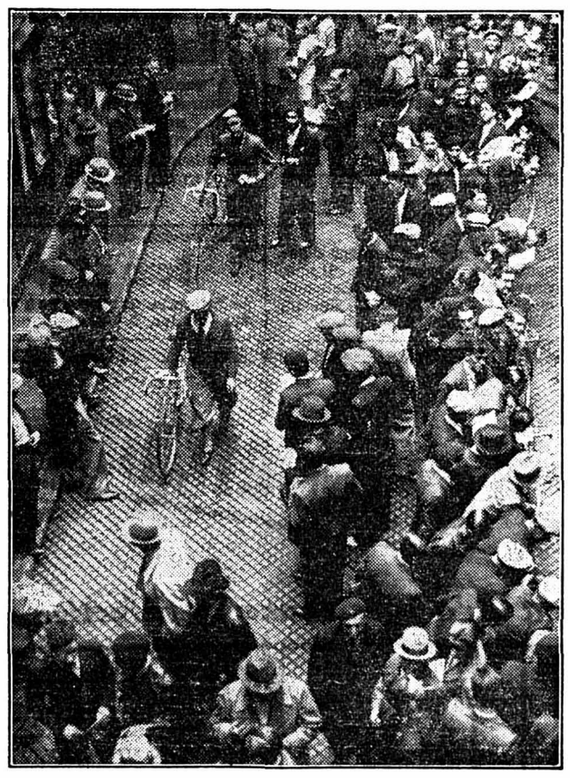

Le poinçonnage des vélos des coureurs

Nos tireurs s'entraînent en vue du match international

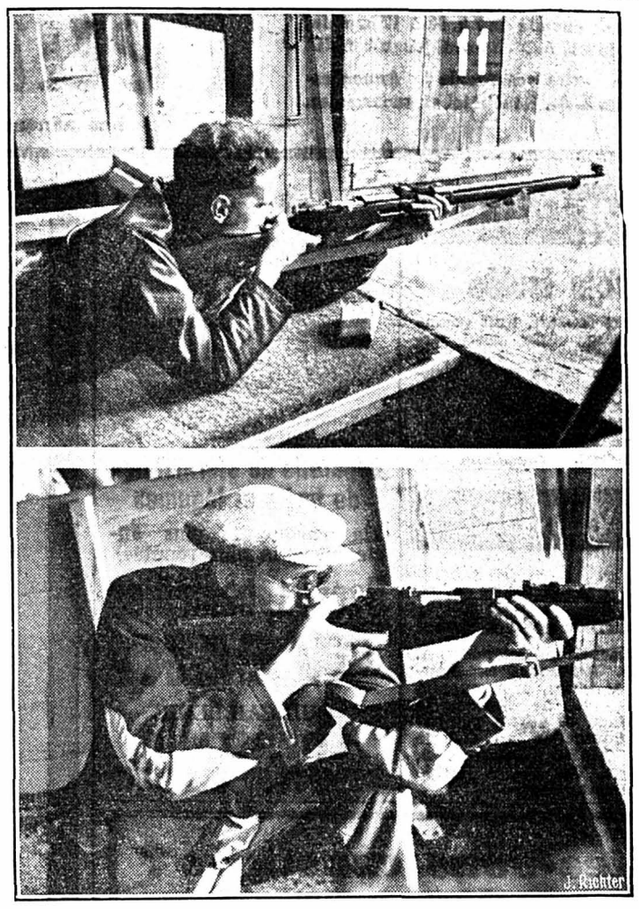

Quelques semaines à peine nous séparent encore du match international de tir d'Helsingfors. Nos champions se sont exercés lundi dernier avec le fusil militaire finlandais en vue du match à l'arme de guerre. Voici, en haut : Gruenig et, en bas, Jacob Reich, tous deux avec un fusil finlandais.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Costume neuchâtelois

La société du costume neuchâtelois a tenu ses assises annuelles aux Ponts-de-Martel. De l'assemblée il faut retenir que la prochaine réunion annuelle aura lieu à Neuchâtel et l'importante discussion au sujet du nouveau costume de travail. Puis l'après-midi, ces dames s'en allèrent harmoniser leurs costumes à la nature dans les pâturages de la Petite Joux, où la gaîté ne fit point défaut.

Assemblée générale du « Pro Lemano »

L'assemblée générale annuelle de l'Union romande du tourisme eut lieu jeudi dernier à Lausanne.

Tous les cantons romands étaient représentés.

Cinq publications de propagande : une affiche-relief de la Suisse romande, un guide des hôtels et pensionnats, une carte des châteaux et deux prospectus spéciaux ont été édités par les soins de l'Union et expédiés à toutes les principales agences de voyage de la Suisse et de l'étranger, plus spécialement de France, Angleterre, Belgique, Hollande, Allemagne et Italie. En outre, l'Union a aménagé des stands de propagande au Comptoir suisse de Lausanne et à la Foire de Bâle et a mis son importante collection de clichés, films et photos à la disposition de nombreux conférenciers et correspondants de journaux. Le rapport du directeur insiste sur la nécessité de concentrer les efforts, en matière de propagande touristique romande, pour pouvoir lutter efficacement contre la concurrence qui nous est faite par d'autres régions de la Suisse.

Les comptes présentent un déficit de 2933 fr. 39 (couvert par le fonds de réserve) sur un total de dépenses de 35,750 fr. 44. La fortune de l'Union est, à ce jour, de 26,026 fr. 16.

La série sortante du conseil d'administration, composée de MM. Rochat (Genève), Kluser (Martigny), Rémy (Fribourg), Cochard (Montreux) et Kuffer (Neuchâtel) est réélue par acclamations pour une nouvelle période statutaire de trois ans.

A la Société coopérative de consommation de Chézard - Saint-Martin

La société coopérative de Chézard-Saint-Martin avait convoqué ses actionnaires en assemblée générale annuelle, lundi soir. Septante-sept actionnaires étaient présents. Le rapport du président du comité fut assez optimiste quand à la situation de la société.

Le travail dans l'horlogerie ayant permis à quelques entreprises de réengager du personnel, et la situation des agriculteurs s'améliorant aussi lentement.

La coopérative a atteint un chiffre d'affaires de 5000 fr. supérieur à celui de l'année passée, soit 171,000 fr. Cette augmentation est en partie la cause du renchérissement de quelques marchandises, mais prouve quand même la bonne marche du magasin. Le bénéfice net de l'exercice est de 12,000 fr. Le comité propose de répartir ce bénéfice comme suit : dividende 5 % 431 fr., mobilier, amortissement 1500 fr., dons divers 600 fr. soit aux chômeurs petites familles et courses scolaires. Immeuble 2600 fr. Bonification aux clients 10 % soit une somme de 6835 fr. 54. Il est en outre décidé que les marchandises prises pour la ristourne seront inscrites à nouveau sur les carnets des clients.

Ces propositions sont adoptées par l'assemblée.

M. Willy Dickson est ensuite nommé membre du comité en remplacement de M. Daniel Favre, qui doit quitter la localité. Les autres membres du comité sont tous réélus à l'unanimité.

La Xme conférence internationale des Amies de la jeune fille

On nous écrit :

C'est du 9 au 11 juin qu'a eu lieu à Bâle la dixième conférence internationale de l'Union des amies de la jeune fille, qui compte déjà 60 années d'existence.

Sous la présidence de Mlle Andrée Kurz, de Neuchâtel, elle s'ouvrit, dans la salle fleurie du Bischofshof par un culte du pasteur A. Kœchlin, qui prit pour texte de sa méditation Jean XV, 9. Puis, après des paroles de bienvenue aux nombreuses participantes, Mlle Wavre, secrétaire internationale, présenta le rapport sur l'activité A. J. F. de 1932 à 1937. L'association compte aujourd'hui environ 20,000 membres à l'œuvre, en Europe et ailleurs, qui rendent service à environ 200,000 jeunes filles annuellement. Depuis la conférence de 1932, une rencontre moins nombreuse a eu lieu à Budapest où dix pays étaient représentés. Deux voyages de propagande ont conduit la présidente internationale en Lituanie, Lettonie et Esthonie, d'autres membres de son bureau allant en Roumanie, en Bulgarie et en Yougoslavie.

Les Amies ont collaboré au travail de la commission de la S. d. N. contre le trafic des femmes et des enfants, qui a réalisé de sérieux progrès. Elles se sont associées aux enquêtes faites sur les rapports du chômage et de la prostitution, ainsi que sur les causes de cette dernière. Il est troublant de constater que le 25 pour cent des prostituées se recrutent parmi le personnel de maison, le 75 pour cent étant fourni par toutes les autres professions féminines.

En 1933, l'œuvre des bureaux de placement A. J. F. fut compromise dans certains pays par une convention de la conférence internationale du travail, visant les bureaux mercantiles. D'une façon générale, les homes souffrent durement de l'exclusion de la main-d'œuvre étrangère et de la dévaluation dans de nombreux pays. Quelques-uns se sont fermés. Par contre d'autres se sont ouverts : en Algérie, en Roumanie, en Pologne, et en Bulgarie, quelques-uns se sont agrandis.

Quoique le nombre des voyageurs ait été en diminuant, de nouveaux postes d'agentes des gares ont pu être créés. Les œuvres des Amies se sont préoccupées de l'aide aux réfugiés d'Espagne entre le Portugal et l'Angleterre. Les clubs pour jeunes filles, les réunions du dimanche sont en progrès. Nous ne pouvons tout mentionner, car le travail le plus utile se fait individuellement et n'est pas indiqué dans les statistiques.

Au service de la jeunesse féminine en quête de travail, de logement, de distractions, en voyage, retenue par la maladie, ou en contact avec l'athéisme et l'immoralité, tels furent les sujets introduits par les Amies de Hollande, de Pologne, de France, d'Egypte, de Roumanie, de Riga et de Suisse. Chacun d'eux fut longuement discuté.

Une aimable Amie bâloise ouvrit sa maison toute grande pour une soirée de délassement où un groupe de jeunes filles présenta une amusante revue accompagnée de chants.

La matinée du lendemain fut réservée à la séance administrative, suivie d'un repas en commun dans le restaurant du jardin zoologique. L'après-midi fut consacrée à la visite de différents homes et du musée des Beaux-Arts.

Le soir, une conférence publique réunissait un nombreux auditoire de jeunes filles, curieuses de savoir ce que fait la jeunesse féminine de Roumanie, d'Autriche et de France et d'assister à la projection du film de propagande des Amies hollandaises « Leuchtende Bojen ».

Diverses questions intéressant l'activité A. J. F. furent introduites et discutées le vendredi matin. Choix et préparation des collaboratrices des Amies et cours de développement, la presse et la propagande et la réélection du bureau international saluée par de chauds applaudissements.

L'après-midi était réservé au problème brûlant, plus actuel que jamais, du service ménager. Excellemment introduit par Mme Mazzocchi, de Florence, qui insista sur la responsabilité des maîtresses de maison, seules capables de remettre en faveur un métier si injustement décrié, et par Mme Blanck, de Heidelberg, qui fit une véritable monographie d'une profession qui ne connaît pas le chômage, l'entretien donna lieu à de vives discussions et à un certain nombre de résolutions qui s'ajoutèrent à celles des jours précédents.

Nous en relèverons une seule, qui intéresse l'œuvre dans son ensemble et qui porte sur le principe même de l'activité des Amies :

« Les Amies de la jeune fille, fidèles à leurs statuts, ne limiteront pas leur activité en la rattachant à une forme confessionnelle, mais travailleront au bien moral et spirituel des jeunes qu'elles chercheront à conduire à Dieu, source unique de lumière et de force. »

C'est avec cet espoir et dans cet esprit que se termina la Xme conférence internationale A. J. F.

CHEZ BERNARD

Samedi pas d'actualités

Dimanche matinée à 3 heures

La salle confortable et agréablement fraîche.

Une captivante intrigue policière, d'une remarquable virtuosité, qui permet au spectateur de s'improviser détective

Le sympathique policier chinois WARNER OLAND dans

Charlie Chan aux courses

Vous suivrez avec un intérêt grandissant la passionnante enquête que mène CHARLIE CHAN AUX COURSES. Fertile en incidents, en rebondissements imprévus, c'est un vrai chef-d'œuvre de mystère et d'émotion

Un excellent complément : MON GOSSE avec Jackie Cooper

Au Palace

Samedi et dimanche matinée à 3 heures

La réalisation sublime d'un beau rêve de jeunesse

FRÉDÉDIC MARCH et MERLE OBERON, le couple 1937, dans

L'ange des ténèbres

Un énorme succès public et succès justifié, un film très beau, parfait, sans un trou, sans une faiblesse

Au Théâtre

Dimanche matinée à 3 heures

Le film qui vous donne la nostalgie du grand air, et de l'espace en vous transportant dans les magnifiques paysages de l'ouest américain

Stormy le roi de la prairie

avec le merveilleux cheval « REX », Noa Berry et Rogers

6.90

Sandalettes en chevreau ou daim, différentes teintes modes, légères et confortables.

7.90

1937–73

Richelieu hommes, box brun, avec perforations. Léger et aéré

« EMMA » le bas de soie préféré **1.30**
« BELLA » chaussettes fantaisie, teintes modernes . . . . . 1.70 et **1.50**

Bata
Place de la Poste, Neuchâtel

«Biscotte» pour tous régimes
Spécialité à la
Boulangerie WYSS J.-J. LALLEMAND 7 SABLONS 33

MOTS CROISÉS

Solution du problème précédent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	P	L	A	I	D	E	U	R	S
2	R	A	F	L	E	R	■	A	I
3	E	N	F	■	■	O	H	M	■
4	S	T	A	G	E	S	■	E	A
5	S	E	I	N	■	■	A	R	S
6	E	R	R	E	R	■	R	■	S
7	N	N	E	■	E	C	A	T	I
8	T	E	S	T	E	R	■	U	S
9	I	S	■	A	L	I	Z	E	E

Problème nouveau

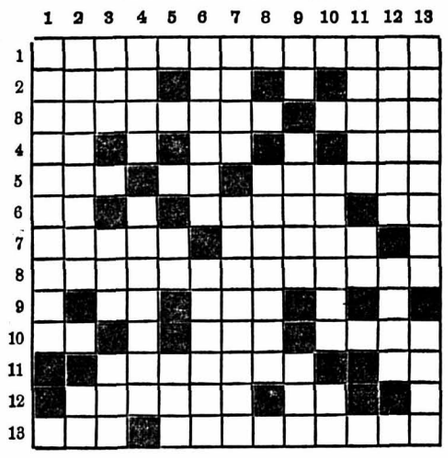

HORIZONTALEMENT

1. Instrument pour mesurer la masse des corps.
2. Ville d'Algérie. — Rapport constant. — Bruit de tambour.
3. Se dit, en botanique, des organes qui portent des incisions. — Déteste.
4. Dans la logique. — Carte. — Courroux.
5. Navire. — Chargé d'ans (phon.). — Breuvage des dieux.
6. Deuxième personne. — Qui a reçu son lustre. — Société romande.
7. Etabli. — Suffixe indiquant l'action de dévorer.
8. Ville sur le Kouban, en Russie.
9. Fin de cris. — Trois fois.
10. Unit. — Chaussée. — Sur l'Orne, en France.
11. Poète épique italien (avec l'article). — Possessif.
12. Volcan célèbre. — Arrose l'Italie du nord.
13. Tels sont les verres vidés. — Orner de guirlandes.

VERTICALEMENT

1. Résolu.
2. Telle est l'atmosphère après une grande chaleur. — Regardé.
3. Etendue d'eau. — Sport d'hiver. — Article.
4. Liée. — Emanations morbifiques.
5. Saint. — Pierre poreuse.
6. Développement de l'épi. — Quille.
7. Dis non. — Elles nettoient les bottes.
8. Bâtiments de mer.
9. Note. — Bandelette de linge ou cordon. — Dans épopée.
10. Animalcules. — Indéfini.
11. Arme de jet. — Seconder (phon.)
12. Brameras. — Principes de vie.
13. Inhumer. — Salé et séché à la fumée.

A. Rohrer-Matile Temple-Neuf 18 Tél. 52.605
Toujours bien assorti en
Viande fraîche 1re qualité
Pour le pique-nique : Alpenklub, Gendarmes, Saucisses sèches, Jambon, Spécialité charcuterie fine
Poulets, Lapins

Pendant **les chaleurs**
pour votre bien-être
la meilleure boisson:
Maté
thé du Paraguay
n'énerve pas,
65 c. les 100 gr.
—ZIMMERMANN S.A.

LE SOUCI DU MATIN
vous est épargné en achetant un réveil suisse de qualité.
Prix : Fr. 8.50 et 10.50 radium
Autres réveils depuis Fr. 4.50
Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie
HENRI PAILLARD
SEYON 12 - NEUCHATEL

AUX DOCKS
P. WENKER
Son Côte du Rhône
1.15 le litre
5 % escompte

Avant de partir en vacances...

VACANCES...

Votre domicile est inhabité!
Une assurance contre le
VOL
est indispensable et peut être combinée à l'assurance-incendie en une seule police
Primes et conditions avantageuses

Société suisse pour l'assurance du mobilier
Agence de districts :
Paul Favre
Neuchâtel, rue du Bassin 14

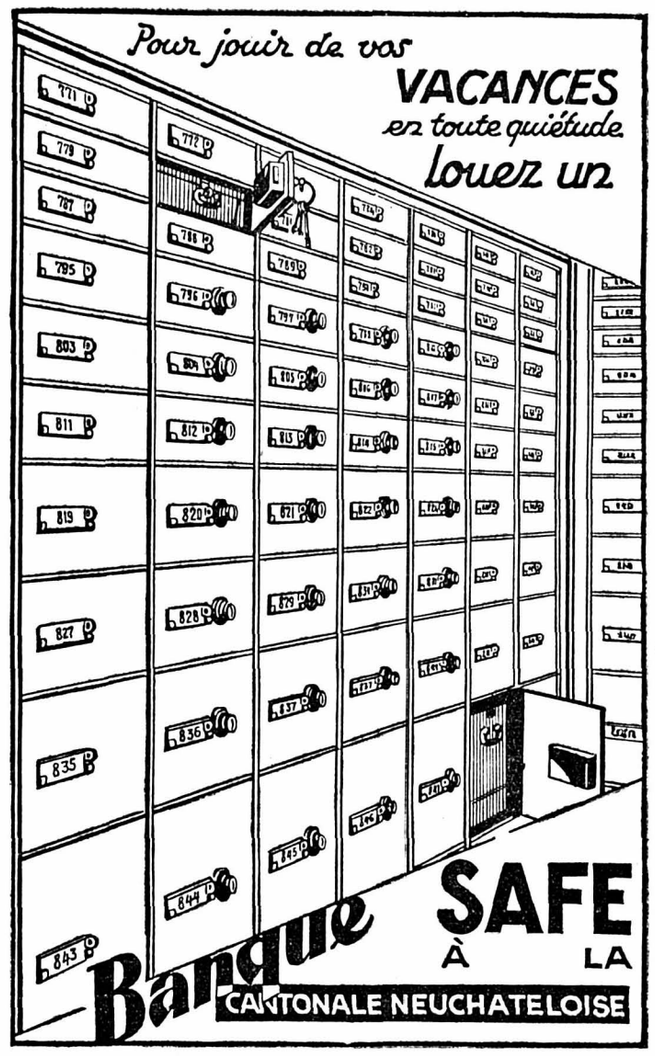

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
8, Faubourg de l'Hôpital
Place A.-M. Piaget
Sécurité

FRÉDÉRIC HALDENWANG
CONSTRUCTIONS EN FER—COFFRES-FORTS
SUCCESSEUR DE F. & H. HALDENWANG
DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE DES ARTS ET MÉTIERS DE BÂLE
COFFRES-FORTS - COFFRETS
Location **CASSETTES BLINDÉES**

...songez à votre sécurité!

Si vous désirez vivre sans souci quand vous serez vieux,
Constituez vous-même, suivant vos moyens
une retraite future
à la
CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE
CCAP
dont la direction est à Neuchâtel, rue du Môle 3 et qui possède des correspondants dans toutes les communes du canton.

VOS FOURRURES
à l'abri des mites
chez
Moritz
6, rue de l'Hôpital - Tél. 51.850
NEUCHATEL
Profitez aussi de les faire moderniser et réparer pendant l'été

Pour peu de frais,
vous pouvez louer dans nos caveaux, à l'abri de tous risques, un
COMPARTIMENT de COFFRE-FORT
pour la garde de vos titres et objets précieux
Crédit Suisse
Neuchâtel
PLACE PURRY

HELVETIA ACCIDENTS
Conditions avantageuses pour assurances
Vol - Accidents de voyages - Bagages
E. Spichiger Fils

ACHETEZ
POUR ÉVITER LE CHOMAGE

C'EST UN DEVOIR NATIONAL

Nouvelles sportives

De Lille à Charleville, sur les routes pavées du Nord

Le Français Maurice Archambaud gagne la seconde étape du Tour de France cycliste

Le fait saillant de la course: la malchance des Suisses et des Luxembourgeois

Alors que, mercredi, le temps avait été favorable, les coureurs ont trouvé, jeudi, à Lille, un temps pluvieux et froid. Les circonstances n'ont donc pas été bonnes, d'autant plus que pendant de nombreux kilomètres les concurrents allaient retrouver les fameux pavés du Nord. On s'explique ainsi facilement pourquoi cette première partie du parcours a été émaillée d'incidents et même d'accidents.

Nombreuses crevaisons

A 11 heures, sous la pluie, revêtus de leurs imperméables, les coureurs prennent la route de Maubeuge. Ils utilisent le trottoir cyclable et le peloton s'étire dès le départ. Le train, malgré le mauvais temps, est relativement rapide. L'un des premiers à être lâché est l'Espagnol Canardo qui casse son guidon et doit attendre longuement la camionnette. Les Allemands Schild, Wendler et Geyer sont retardés à la suite d'une crevaison de Geyer. Chocque, malchanceux la veille, est victime, lui aussi, d'une crevaison et roule en compagnie de Thiétard qui l'a attendu, ainsi que de Cloarec et Dubois. Un groupe de cinq hommes est également retardé : parmi eux se trouve le champion suisse Léo Amberg qui a été victime d'une crevaison.

En tête, Majerus a revêtu le maillot jaune et surveille ses concurrents les plus directs. A Rosult, 37 km., Mathias Clemens est victime d'une chute et doit être transporté dans une auberge, souffrant d'une fracture probable d'une épaule.

C'est à ce moment que sept hommes peuvent s'échapper : ce sont Rossi, Bartali, Gallien, Marcaillou, T. van Schendel, Cimatti et Vicini. Ces hommes prennent un moment plus de deux minutes d'avance. Ils passent à Valenciennes à midi 25, avec quelques minutes de retard sur l'horaire probable. A l'entrée de Valenciennes, 52 km. 500, P. Clemens doit s'arrêter pour attendre la camionnette. Mauvaise journée pour les Luxembourgeois. Entre Valenciennes et Maubeuge, 86 km. 500, la chasse s'organise et le peloton où se trouvent tous les favoris, y compris le maillot jaune, reprend du terrain sur les leaders dont l'avance n'est plus, à Maubeuge, que de quarante secondes.

Après Maubeuge, la pluie fait rage et la course se dispute dans de très mauvaises conditions. Le groupe de tête est rejoint et l'on note la formation d'un peloton fort de seize unités.

Archambaud s'enfuit

Vers Auge, 155 km., à la faveur d'une côte, Archambaud démarre subitement et prend du champ. Godard l'imite peu après et arrive à rejoindre le fuyard. Les deux hommes se relaient et prennent plus de trois minutes d'avance. Le maillot jaune de Majerus est alors mis sérieusement en danger. Derrière, le groupe des seize a été réduit de deux unités, et ce sont donc quatorze hommes qui se trouvent en deuxième position. La chasse des leaders devient alors très active : l'Anglais Nolland mène souvent le train. Néanmoins, de très nombreux coureurs lâchés reviennent, tels Vervaecke, Amberg. A Lonny, 179 km., Brackeveldt, Deloor et Kint démarrent soudain. Goasmat prend la roue des trois Belges et les quatre hommes poursuivent Archambaud et Godard. Goasmat ne peut tenir le train. A Charleville, Archambaud et Godard peuvent disputer le sprint sur la piste mouillée et Archambaud remporte la victoire. Les dirigeants arrêteront ensuite le gros de la troupe à la porte du vélodrome et ils seront tous classés ex-aequo.

La malchance des Luxembourgeois

La course de jeudi a été marquée par une malchance inouïe des Luxembourgeois, plus spécialement des deux frères Clemens. Mathias, victime d'un grave accident, a été éliminé de la course et son frère Pierre, victime également d'une chute à l'entrée de Valenciennes, a été obligé, sa main droite étant blessée, de rouler longuement en tenant son guidon d'une seule main.

Majerus a pu conserver son maillot jaune. Son avance, cependant, s'est réduite et il n'a plus qu'un peu plus de deux minutes sur Archambaud. Ce dernier a su tenter sa chance au bon moment et il a fourni, dans les derniers kilomètres, un effort magnifique, surtout si l'on tient compte du temps déplorable qu'il faisait. Godard, l'individuel français qui lui a tenu compagnie, a fait aussi une belle fin de course.

* * *

L'équipe italienne a fait une course excellente, surtout Rossi, qui semble avoir été désigné par ses camarades pour attaquer tout au long des étapes. L'individuel italien Vicini a fait également une bonne course.

Les Français ont été meilleurs jeudi que mercredi, puisqu'ils obtiennent les deux premières places et que les autres se sont classés dans le gros peloton. Cloarec, seul, a été victime de la malchance.

Les Belges se sont un peu réservés et le gros travail offensif a été mené par les individuels Brackeveldt et Deloor. Vervaecke n'a pas eu de chance et a été victime de crevaisons.

La course des Suisses

Les coureurs suisses n'ont pas été favorisés par la chance. Dans les premiers kilomètres, Paul Egli a fait une très belle impression. Malheureusement, à Orchies, soit à 26 km. du départ, Egli a cassé l'une de ses pédales. Il a donc dû attendre la camionnette. Comme cette dernière avait été retardée par d'autres incidents de course, Egli a perdu beaucoup de temps et c'est la raison pour laquelle il lui a été impossible de rejoindre le gros de la troupe.

Léo Amberg a été en difficulté au début de l'étape et il a mis fort longtemps avant de retrouver la cadence voulue. Lâché, il a fourni ensuite un bel effort et a pu revenir sur le gros peloton et terminer en sixième position. Pedroli a fait une course très régulière. Il s'est tenu avec les principaux coureurs cotés.

Zimmermann a fait un début de course remarquable, mais malheureusement il a cassé sa chaîne. Ayant réparé, il a poursuivi le peloton dans un style magnifique qui a fait l'admiration des suiveurs. Une fois revenu dans le gros de la troupe, le Suisse a eu à nouveau des ennuis avec sa chaîne et c'est alors qu'il a perdu du terrain et qu'il n'a pu se classer qu'en 65me position.

Weber, tout comme Pedroli, a fait une course régulière. Quant à Saladin, il se ressent encore visiblement de la chute qu'il a faite lors des championnats suisses ; il est à court d'entraînement et il ne peut arriver à tenir le train lorsque ce dernier est trop rapide.

Le classement de l'étape

1. Archambaud, 5 h. 18' 31" ; 2. Godard, à une demi-longueur ; 3. Brackeveldt, 5 h. 19' 38" ; 4. Deloor ; 5. Kint, même temps ; 6 ex-aequo, tous avec le temps de 5 h. 20' 2" : Majerus, Maes, Vervaecke, Hendrickx, Wierinckx, Meulenberg, Bartali, Rossi, Martano, Introzzi, Camusso, Thirbach, Geyer, Weckerling, Wendler, Bautz, Oberbeck, Lapébie, Le Grevès, Speicher, Tanneveau, Marcaillou, A. van Schendel, T. van Schendel, van der Rult, Mersch, Neuens, PEDROLI, AMBERG, WEBER, Holland, Auville, Goasmat, Wendel, Muller, Vissers, Passat, Morelli, Lemarié, Laurent, Oubron, Goujon, Galateau, Cosson, Ducazeau, Vicini, Simonini et Fréchaut ; 65. ZIMMERMANN, 5 h. 33' 3" ; 76. PAUL EGLI, 5 h. 39' 30" ; 87. SALADIN, 5 h. 54' 55".

Sur 97 coureurs partis (Cachon éliminé à Lille), 94 sont arrivés. Eliminés à Charleville : Mathias Clemens, Servadei et Valetti.

Classement général : 1. Majerus, 12 h. 15' 23" ; 2. Archambaud, 12 h. 17' 12" ; 3. Mersch, 12 h. 18' 2" ; 4. Brackeveldt, 12 h. 18' 23" ; 5. Thierbach, 12 h. 18' 56" ; 6. Kint, 12 h. 19' 49" ; 7 ex aequo, Muller, Vissers, Lapébie, Wierinckx et Hendrinckx, tous 12 h. 20' 13" ; 12 ex aequo, Speicher, Bartali, Rossi, Geyer, S. Maes, tous en 12 h. 20' 40" ; 17. Deltour, 12 h. 21' 19" ; 18. Disseaux, 12 h. 21' 43" ; 19. Bautz, 12 h. 21' 1" ; 20. AMBERG, 12 h. 25' 17".

Classement des nations : 1. France, 36 h. 58' 5" ; 2. Luxembourg, 36 h. 58' 59" ; 3. Belgique, 37 h. 15" ; 4. Allemagne, 37 h., 1' 37" ; 5. Italie, 37 h. 10' 23" ; 6. SUISSE, 37 h. 33' 31".

Classement général des Suisses : 21. Pedroli, 12 h. 28' 33" ; 52.. Paul Egli, 12 h. 39' 41" ; 57. Zimmermann, 12 h. 41' 12" ; 79. Weber, 13 h. 3' 57" ; 88. Saladin, 13 h. 20' 38".

L'étape d'aujourd'hui

Aujourd'hui se disputera l'étape Charleville - Metz, 161 km.

TENNIS

A Wimbledon

Voici les résultats de la journée de vendredi :

Simples dames (demi-finales) : Jedrejowska bat Marble, 8-6, 6-2.

Double messieurs, quart de finales: von Cramm - Henkel battent Hare - Wilde, 6-4, 4-6, 6-4, 7-5 ; Hugh - Tuckey battent Nakama - Yamagishi, 6-2, 6-2, 6-2 ; Budge - Maco battent Bromwich - Sproule, 6-2, 7-5, 6-8, 6-2.

Double dames (finale) : Les tenantes du titre James - Stammers ont été battues, 6-1, 7-5, par King - Stammers.

CYCLISME

Antonin Magne au Tour de Suisse ?

Des pourparlers sont actuellement en cours entre les organisateurs du Tour de Suisse et le champion du monde Antonin Magne, qui serait disposé, paraît-il, à participer au Tour de Suisse.

L'équipe française comprend d'ores et déjà les coureurs suivants : Benoit Faure, Level, Rinaldi et Mauclair.

ESCRIME

Après le tournoi militaire international de Paris

Un membre de l'équipe suisse qui a pris part à cette compétition nous écrit :

L'équipe suisse a été sélectionnée par notre fédération nationale d'escrime, sur la base des résultats obtenus au championnat suisse à l'épée. Les tireurs suivants avaient été pressentis : Les premiers-lieutenants Jean Hauert, de Zurich, Charles Hauert, de Bâle, Fernand Thiébaud, de Bôle, les lieutenants Maurice Rübeli et Lips, tous deux de Zurich. Malheureusement, le plt. Jean Hauert, champion suisse à l'épée pour 1937, n'a pu effectuer le déplacement. Il fut remplacé comme chef de délégation par le plt. K. Braunwalder, de Berne.

Le lundi 21 juin avait lieu le tournoi individuel à l'épée. Deux tireurs seulement de chaque nation représentée pouvaient y participer. Le plt. Hauert et le lt. Rübeli avaient la charge de défendre nos couleurs. Ils se sont distingués d'ailleurs puisque tous les deux sont arrivés en finale et se sont classés respectivement 6me et 5me. Ces deux premiers résultats ont fait excellente impression dans le monde des tireurs.

Le jeudi 24 juin était consacré au tournoi par équipes à l'épée pour officiers. Ce fut notre plus belle journée. L'équipe suisse, composée des plt. Hauert, lt. Rübeli et lt. Lips, battit en demi-finale, par 5 victoires à 4, celle de France, composée des trois officiers classés premiers la semaine précédente au championnat militaire pour officiers, soit les lieutenants Maurice, Compain et Jarricot, excellents épéistes habitués aux tournois. En finale, l'équipe composée des premiers-lieutenants Hauert et Thiébaud et du lt. Rübeli a dû s'incliner par 6 défaites à 3 devant la très forte équipe belge.

En outre, nous avons eu le plaisir d'enregistrer le splendide résultat du plt. Ch. Hauert, qui a été déclaré le meilleur tireur à l'épée du tournoi, n'ayant accusé aucune défaite. La médaille en vermeil, offerte par le ministre de l'air, lui a été décernée.

Le mardi 22 eut lieu le tournoi individuel au sabre. Cette branche étant très peu pratiquée chez nous, nous ne pouvions prétendre à un succès. Il en fut de même le vendredi 25 au tournoi par équipes. Sur l'insistance du comité directeur nous avions inscrit une équipe qui n'a pas réussi à se classer.

En résumé, ce tournoi a démontré que la Suisse pouvait facilement se présenter dans les tournois internationaux et que ses escrimeurs peuvent se classer très honorablement. Espérons que notre équipe nationale récidivera dans quinze jours au championnat du monde qui se tire aussi à Paris.

Nous ne voudrions pas terminer ce petit compte rendu sans relever que le lt. M. Rübeli, bien connu à Neuchâtel, a eu l'honneur de tirer vendredi soir au grand gala organisé au Cercle militaire en l'honneur de l'armée. Son jeu classique a été très remarqué.

AVIATION

En s'élevant à 16,440 m. l'aviateur anglais M.-J. Adams bat le record du monde d'altitude

La lutte pour la possession du record du monde d'altitude en avion met aux prises actuellement les aviations britannique et italienne. L'Anglais R.-J. Iwain dépossédа le Français Detré en octobre dernier et atteignit l'altitude de 15,223 mètres. Le 7 mai 1937, le lieutenant-colonel italien Pezzi portait à 15,655 le record du monde. Hier, en Angleterre, avec un avion d'essais, l'Anglais H.-J. Adams a battu ce record et l'a porté à 16,440 mètres.

NATATION

Agents de police et gendarmes s'entraînent à la natation

Nous avons déjà mentionné l'heureuse initiative prise par M. Dupuis, premier-lieutenant de police, qui a donné à ses agents la possibilité de suivre des cours de culture physique et de boxe. Cet entraînement vient d'être poussé plus loin, et, depuis un mois, nos gardiens de la paix reçoivent des leçons de natation. Il en est de même pour les gendarmes.

Deux fois par semaine, policiers cantonaux et communaux se rendent, séparément, aux bains du Crêt, ou au « Lido », obligeamment mis à leur disposition par le cercle des nageurs « Red-Fish ». Sous l'experte direction de M. Ernest Richème, qui vient d'obtenir à Bâle son diplôme d'instructeur fédéral de natation, ils pratiquent des exercices, dont on se plaît à reconnaître les heureux effets. Culture physique en plein air, leçons de natation, de plongeon et de sauvetage, soins à donner aux noyés, emploi du « pull-moteur », toutes activités auxquelles nos braves agents prennent grand plaisir. Fait curieux — dans le corps de police communal surtout — les jeunes agents sont moins bons nageurs que leurs aînés. Il est vrai que des progrès considérables ont été accomplis ; l'été ne se passera donc pas sans que presque tous nos gardiens sachent nager.

Dernières Dépêches

Le maire d'Oran grièvement blessé par un coup de feu

ORAN, 1er (Havas). — Mercredi soir, comme il sortait de la brasserie « Guillaume Tell », l'abbé Lambert, maire d'Oran, a été victime d'un attentat. M. Ferrando, artiste-peintre, conservateur adjoint du musée d'Oran, a tiré sur lui un coup de revolver à bout portant. Le meurtrier a été arrêté et écroué. Un bulletin de santé publié peu après la radiographie annonce, au sujet de l'abbé Lambert que « la balle a passé à un centimètre au-dessus du cœur sans toucher aucun organe essentiel ».

L'incident russo-nippon sur l'Amour

De violents combats se dérouleraient déjà

KHARBINE, 1er (Reuter). — Des informations alarmantes annonçant que de violents combats ont lieu entre les troupes soviétiques et mandchoues sur le fleuve Amour continuent à parvenir ici. On ne précise pas si les incidents auxquels il est fait allusion sont ceux qui se sont produits hier ou s'il s'agit de nouveaux troubles.

Suivant une dépêche reçue, de violents combats auraient eu lieu entre des flottilles soviétiques et mandchoues dans le voisinage des îles de Kanventzu et de Chinamuho, qui auraient été récemment occupées et fortifiées par des troupes soviétiques. On ne précise pas le montant des victimes.

Le mariage du fils du président Roosevelt

(Suite de la première page)

Bal sur la pelouse au son d'orchestres aériens

On précise que trois cents personnes seulement ont assisté à la cérémonie religieuse qui a eu lieu vers 16 h. 30, selon les rites de l'Eglise américaine épiscopale, à la chapelle du Christ Church. Mais la réception qui suivit dans la soirée à « Owl's Nest », voué au blanc, groupait mille invités de plus, reçus par Mme Edward J. Mac Mullan, maîtresse de cérémonie attitrée des manifestations mondaines des « quatre cents », gratin doré de l'aristocratie d'outre-Atlantique.

Ces invités dansèrent au son de plusieurs orchestres célèbres éparpillés dans l'immense parc, dans les différents salons de réception, et jusque dans les branches d'arbres géants.

Une fontaine de champagne frappé, d'où cascadaient des flots d'or, fut le clou d'un immense bar où opéraient plusieurs virtuoses renommés du « shaker ».

Sous une tente des mille et une nuits s'offraient à la vue les présents somptueux envoyés aux jeunes mariés par d'innombrables millionnaires pour l'éblouissement desquels des tonnes de fleurs blanches géantes étaient arrivées de Californie en vagons-serres.

La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL est le moyen le plus pratique pour faire connaître votre entreprise ou vos produits.

Après M. van Zeeland M. Léon Blum ira-t-il à New-York ?

NEW-YORK, 1er (Havas). — Le « New York Times » apprend de Washington que M. Hull, secrétaire d'Etat, a déclaré que la visite de M. van Zeeland n'était que le début d'une série de conférences projetées entre le gouvernement des Etats-Unis et les représentants des gouvernements étrangers pour faciliter la coopération internationale économique et pour établir des bases de paix durables. M. Hull a indiqué, selon le correspondant de ce journal, que le gouvernement des Etats-Unis envisage, plutôt qu'une conférence économique internationale, des conversations avec les diplomates et les membres des gouvernements étrangers. M. Hull a précisé qu'aucune visite n'avait encore été décidée fermement, mais que la question était à l'étude.

Ce journal n'exclut pas la possibilité d'une visite prochaine de M. Léon Blum, mais, ajoute-t-il, aucun arrangement n'a encore été pris officiellement.

L'avance des insurgés espagnols continue sur le front de Biscaye

SALAMANQUE, 2 (Havas). — Les dernières nouvelles du grand quartier général disent notamment que sur le front de Biscaye, les troupes insurgées ont continué au sud leur avance et ont atteint la limite de la province de Biscaye et de la province de Santander. Les autres colonnes poursuivent leur avance. L'aviation gouvernementale a bombardé Séville : trois immeubles ont été détruits et quatre femmes tuées.

Avance gouvernementale dans la région de Grenade

MADRID, 1er (Havas). — On apprend à Madrid que les troupes gouvernementales ont effectué une avance de sept kilomètres dans la région de Grenade. On assure qu'au cours des opérations, les gouvernementaux ont réussi à dépasser la Sierra de Cogollo à l'est de la ville.

Un emprunt soviétique pour la défense nationale

MOSCOU, 1er (Tass). — Le comité central exécutif de l'U. R. S. S. et le conseil des commissaires du peuple ont décidé de procéder à l'émission d'un emprunt 4 pour cent de quatre milliards de roubles à 20 ans d'échéance, pour le renforcement de la défense nationale.

Communiqués

Journée coopérative internationale

C'est demain samedi qu'aura lieu la 15me journée coopérative internationale. L'occasion sera offerte d'attirer l'attention sur l'organisation coopérative qui a pris dans l'économie moderne la part que l'on sait. Les coopératives agricoles, par exemple, jouent un rôle important pour assurer l'écoulement de la production paysanne et le maintien des prix. Les coopératives de consommation, de leur côté, se sont donné pour but de distribuer les articles nécessaires au plus juste prix et d'encourager l'épargne par le système de paiement comptant et de ristourne.

LA VIE NATIONALE

L'accord commercial germano-suisse a été signé hier

On mande de Berlin que M. Stucki, délégué suisse pour le commerce extérieur et, du côté allemand, M. Mackensen, secrétaire d'Etat et M. Wohltath, directeur au ministère de l'économie du Reich, ont signé jeudi un nouvel accord germano-suisse sur les paiements dans le trafic des marchandises, des voyages et du capital. L'accord de compensation sera valable du 1er juillet 1937 au 30 juin 1938.

Le nouveau directeur du pénitencier de Witzwil

Le Conseil d'Etat du canton de Berne a nommé, en remplacement de M. Otto Kellerhals, qui se retire après 42 ans d'activité, comme directeur du pénitencier de Witzwil, le fils de celui-ci, M. Hans Kellerhals, agronome diplômé.

La succession de M. Otto Kellerhals eût été sans doute difficile à résoudre si le choix des autorités bernoises n'avait pu se porter sur son fils, qui, depuis quatorze ans, le seconde à son poste plein de responsabilités. Son élection ne surprend donc personne, car elle allait de soi. M. Hans Kellerhals est particulièrement qualifié pour poursuivre la grande œuvre de son père, qui est connu bien au delà du domaine de Witzwil. Le nouveau directeur a acquis le diplôme d'ingénieur agronome à l'Ecole polytechnique fédérale. Il s'est ensuite rendu à l'étranger, notamment aux Etats-Unis d'Amérique, où il a étudié en détail le service pénitentiaire de ce pays. Au militaire, M. Hans Kellerhals détient le grade de major d'artillerie.

Les ouvriers de la fabrique Sulzer, à Winterthour, déclareront la grève

WINTERTHOUR, 1er. — Une assemblée des ouvriers de la maison Sulzer frères faisant partie de la Fédération des ouvriers sur métaux et horlogers, a décidé à l'unanimité que les treize voix qui manquaient lors du vote devant décider la grève ne devaient pas être déterminantes, et que les ouvriers déclareront la grève lundi prochain, si la maison ne se montre pas conciliante. Le conflit porte sur une augmentation de salaires de 5 % environ.

La Swissair a reçu le second avion géant « Douglas Dc 3 »

DUBENDORF, 1er. — Le second avion de grandes dimensions de la Swissair, le « Douglas Dc 3 » a atterri mercredi après-midi à Dubendorf, après avoir parcouru en deux heures et demie la distance Rotterdam-Dubendorf. Entre temps, la première machine de ce type, arrivée il y a une dizaine de jours, a été munie de toutes les installations de T. S. F., de telle sorte qu'elle pourra effectuer quelques vols d'essai avant la fin de la semaine pour être ensuite contrôlée par les ingénieurs de l'Office fédéral de l'air. La direction de la Swissair escompte que la première machine du type « Douglas Dc 3 » pourra être attribuée, vers le milieu de la semaine prochaine environ, au service Zurich-Bâle-Londres.

Emissions radiophoniques

de vendredi

(Extrait du journal « Le Radio »)

SOTTENS : 12.29, l'heure. 12.30, inform. 12.40, chants de jodel. 16.59, l'heure. 17 h., musique de chambre. 18 h., intermède. 18.10, causerie sur le camping. 18.25, intermède. 18.35, les sports. 18.50, pour ceux qui aiment la montagne. 19 h., la semaine au palais fédéral. 19.15, intermède. 19.25, micro-magazine. 19.50, inform. 20 h., tour de France. 20.05, les travaux de la S. D. N. 20.20, musique classique, soliste Sara Novikoff. 21.35, reportage de l'exposition de Paris. 22.15, Line Clevers, Pills et Tabet. 22.30, météo.

Télédiffusion : 10.15 (Lyon), disques. 12 h. (Lugano), disques. 13.45 (Tour Eiffel), disques. 15 h. (Angers), concert. 16 h. (Marseille), orchestre.

BEROMUNSTER : 12 h., musique tzigane. 12.40, chants de jodel. 16.30, chants italiens. 17 h., musique de chambre légère. 17.20, concert récréatif. 17.45, gavottes et menuets. 18.45, causerie sur le sport dans l'antiquité. 19.15, causerie sur le jardin zoologique de Berne. 19.30, musique gaie. 20.05. « Roi pour un jour » d'après l'opéra d'Adam. 21.30, chœurs d'hommes.

Télédiffusion : 10.10 (Vienne), chants et marches de soldats. 11.25, causerie sur Istamboul. 13.30, orchestre. 14 h., disques. 16.05, orchestre symphonique. 22.30 (Witzleben) musique variée. 24 h. (Francfort), danse.

MONTE CENERI : 12 h., disques. 12.40, chants de jodel. 17 h., concert. 19.55, musique slave. 20.40, chansons. 21.05, valses viennoises.

Télédiffusion (progr. européen pour Neuchâtel): 11.45 (Lyon), concert. 13 h. (Strasbourg), musique légère. 15 h. (Angers), concert. 16 h. (Vienne), concert symphonique. 17 h. (Bordeaux), musique de chambre. 17.45 (Grenoble), festival Lecocq. 20.30 (Paris), orchestre national. 23.05 (Radio Paris), concert.

RADIO PARIS : 12.30, musique variée. 13.15, mélodies. 13.45, musique variée. 14.30, « Les amants légitimes » de Franck Vosper. 16 h., musique de chambre. 17.30, piano. 19.15, violon. 19.45, violoncelle. 21 h., soirée de chansonniers. 23 h., philharmonique de Paris.

STRASBOURG : 16 h., chant. 17 h., musique de chambre.

PARIS P. T. T. : 16.15, violoncelle.

BUDAPEST : 17.30, harpe.

HEILSBERG : 19.15, orgue.

HILVERSUM I : 19.40, chant et piano.

TOULOUSE PYR. : 20 h., « Marouf, savetier du Caire » de Rabaud.

MUNICH : 20 h., musique allemande.

MILAN : 21 h « La romance de Liszt » opérette de Komjati.

ROME : 21 h., concert symphonique.

STUTTGART : 21.15, « Paris et Hélène » opéra de Gluck.

FRANCFORT : 21.15, symphonie No 6, de Tchaïkovsky.

DROITWICH : 22 h., musique de chambre de Boccherini.

LUXEMBOURG : 22.20, musique de chambre.

VIENNE : 22.20, concertos de Bach.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE DE NEUCHATEL

Les chiffres seuls indiquent les prix faits d = demande o = offre

ACTIONS	30 juin	1er juil.
Banque nationale	—.—	—.—
Crédit suisse	678.— d	680.— d
Crédit foncier neuch.	572.— d	572.— d
Soc. de banque suisse	635.— d	635.— d
La Neuchâteloise	440.— d	440.— d
Câb. électr. Cortaillod	2750.— d	2800.— o
Ed. Dubied & Cie	440.— d	450.—
Ciment Portland	920.—	920.— o
Tramways Neuch. ord.	210.— o	210.— o
» » priv.	410.— o	—.—
Imm. Sandoz-Travers	300.— o	300.— o
Salle des concerts	—.—	350.— d
Klaus	—.—	250.— o
Etabliss. Perrenoud	425.— o	400.— o
Zénith S. A., ordin.	70.— o	70.— o
» » privil.	85.— d	85.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuch. 3 ½ 1902	98.50 d	98.50 d
Etat Neuch. 4 % 1907	100.50	100.25 d
Etat Neuch. 4 % 1931	100.10 d	100.10 d
Etat Neuch. 2 ½ 1932	90.50	90.75
Ville Neuch. 3 ½ 1888	99.50 d	99.50 d
Ville Neuch. 4 ¼ 1931	101.— d	101.25 d
Ville Neuch. 4 % 1931	101.25 d	101.25
Ville Neuch. 3 ¾ 1932	100.25 d	101.25 d
Ch.-de-Fnds 4 % 1931	73.— d	73.— d
Locle 3 ¾ % 1903	60.— d	—.—
Locle 4 % 1899	72.50 o	70.— o
Locle 4 ¼ 1930	70.— o	70.— o
Saint-Blaise 4 ¼ 1930	101.— d	101.— d
Crédit foncier N. 5 %	105.— d	105.— d
Ed. Dubied Cie 5 ½	101.20 d	101.— d
Tramways 4 % 1903	96.— d	98.— d
J. Klaus 4 ½ 1931	100.— d	100.— d
Et. Perren. 1930 4 ½	97.— d	97.— d
Suchard 5 % 1913	100.50 d	101.25
Suchard 4 ½ 1930	102.25	102.25

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

Cie de navigation sur le lac des Quatre-Cantons

Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire ont, le 28 juin, accepté les propositions d'assainissement présentées, à savoir réduction du capital actions et création d'un capital privilégié de 6000 nouvelles actions à 350 fr. Les anciennes actions de priorité ont été réduites à 1 franc avec octroi en contre-partie, de bons de jouissance et 6376 actions ordinaires ramenées à 1 fr.

Société internationale d'entreprises chimiques S. A., Bâle

L'assemblée générale a approuvé le bilan et le compte de profits et pertes de 1936, de même que le versement d'un dividende de 8 % (année précédente 7 %), soit 37 fr. 60, impôt sur les coupons déduit, pour toute action dont le montant est intégralement versé et 25 fr. 85 pour les actions dont le 50 % a seulement été versé.

Société suisse pour valeurs de placements, à Bâle

Cet omnium (qu'il ne faut pas confondre avec la « société suisse de placement », à Zurich, fondée en 1912 par Leu et Cie) appartient au groupe de la société de banque suisse et procède présentement à sa réorganisation.

Il a fallu réaliser avec perte les titres allemands, ce qui fait passer le portefeuille-titres de 15,5 millions à 10,5 ; le compte « avances » est ramené de 8,1 à 7,8 millions. Le compte de profits et pertes se solde par une perte de 0,92 million, s'ajoutant à la moins-value du portefeuille, qui atteint 8 millions, qui sont récupérés d'un coup en réduisant le capital de moitié et chaque action de 500 à 250 fr,. à partir du 31 mars 1937. Préalablement, 2000 actions détenues par une société amie, sont annulées. Nouveau capital : 7 millions.

Elektro-Anangen A. G. Bâle

L'assemblée générale a approuvé les comptes de 1936 ainsi que l'amortissement par rachat de 3000 actions de 100 francs nominal et la revision des statuts nécessitée par cette opération.

Bourse (Cours de clôture)

BANQUES ET TRUSTS	30 juin	1er juil.
Banq. Commerciale Bâle	118	119
Un. de Banques Suisses	314	315
Société de Banque Suisse	638	639
Crédit Suisse	681	683
Banque Fédérale S. A.	520	520
Banq. pour entr. élect.	622	623
Crédit Foncier Suisse	294	293
Motor Columbus	336	335
Sté Suisse indust. Elect.	477 d	485
Sté gén. indust. Elect.	355	350
Sté Suisse-Amér. d'El. A	77½	78 d
INDUSTRIE		
Aluminium Neuhausen	2695	2710
Bally S. A.	1408	1415
Brown Boveri & Co S. A.	210	215
Usines de la Lonza	120	119
Nestlé	1078	1075
Entreprises Sulzer	735	740
Sté Industrie Chim. Bâle	5825	5830
Sté ind. Schappe Bâle	855	860
Chimiques Sandoz Bâle	7650	7700 d
Sté Suisse Ciment Portl.	920 o	900 d
Ed. Dubied & Co S. A.	450 o	450
J. Perrenoud Co Cernier	400 o	400 o
Klaus S. A. Locle	250 o	250 o
Câbles Cortaillod	2800 o	2800 o
Câbleries Cossonay	1760 d	1760 d
ACTIONS ÉTRANGÈRES		
Hispano Americana Elec.	1728	1732
Italo-Argentina Electric.	249½	249
Allumettes Suédoises B	27	27 ¼
Separator	134	135
Royal Dutch	1013	1010
Amér. Enrop. Secur. ord.	48½	50

BOURSE DE GENÈVE

ACTIONS	30 juin	1er juil.
Banque nation. suisse	—.—	—.—
Crédit suisse	682.—	683.—
Soc. de banque suisse	640.—	640.50
Générale élec. Genève	356.50	352.50
Motor Columbus	335.50	335.50
Amér. Eur. Sec. priv.	450.—	450.—
Hispano Américan E.	340.50	344.—
Italo-Argentine électr.	249.75	251.—
Royal Dutch	1014.—	1019.—
Industrie genev. gaz	380.—	380.—
Gaz Marseille	—.—	—.—
Eaux lyonnaises capit.	251.50	250.—
Mines Bor. ordinaires	508.—	502.50
Totis charbonnages	260.—	261.50 m
Trifail	20.50	20.50
Aramayo mines	38.10	38.25
Nestlé	1076.50	1079.—
Caoutchouc S. fin.	54.10	54.85
Allumettes suéd. B	—.—	—.—
OBLIGATIONS		
4 ½ % Fédéral 1927	—.—	107.50
3 % Rente suisse	—.—	—.—
3 ½ Chem. de fer AK	102.25	102.25
3 % Différé	99.60 m	99.40 m
4 % Fédéral 1930	—.—	—.—
3 % Défense nationale	100.65	100.75
Chem. Franco-Suisse	527.50	522.50 m
3 ½ % Jura-Simplon	101.—	101.—
3 % Genève à lots	126.—	126.—
4 % Genève 1899	—.—	—.—
3 % Fribourg 1903	501.—	500.—
4 % Argentine 1933	106.10	106.30
4 % Lausanne	—.—	—.—
5 % Ville de Rio	151.—	151.—
Danube Save	48.25	48.25 m
5 % Ch. Franç. 1934	1115.— o	1118.— o
7 % Chem. fer Maroc	1185.—	1172.50 m
6 % Paris - Orléans	—.—	—.—
6 % Argentine céd.	—.—	—.—
Crédit f. Egypte 1903	277.50 m	278.—
Hispano bons 6 %	343.50	340.—
4 ½ Totis char. hong.	—.—	—.—

COURS DES CHANGES

du 1er juillet 1937, à 17 h.

	Demande	Offre
Paris	16.—	18.—
Londres	21.55	21.65
New-York	4.36	4.39
Bruxelles	73.50	73.70
Milan	22.70	23.15
» lires tour.	—.—	20.80
Berlin	174.80	175.70
» Registermk	—.—	109.—
Madrid	—.—	—.—
Amsterdam	239.90	240.50
Vienne	81.30	82.30
Prague	15.15	15.30
Stockholm	111.—	111.70
Buenos-Ayres p	131.—	134.—
Montréal	4.35	4.38

CHEZ LE MARCHAND

dites : **Film "Kodak"**

Panatomic

C'est plus sûr !

Vous qui désirez une pellicule très rapide, sensible à toutes les couleurs, anti-halo, d'une grande latitude de pose et d'une finesse de grain extrême, exigez que l'on vous vende

Panatomic

le film panchromatique "Kodak" à grain fin. Grâce à lui, toutes vos photos seront d'une plastique remarquable. Et notez bien que

8 sur 8 seront réussies !

KODAK S. A.
LAUSANNE

S.A. 3359 L.

APOLLO

Du 2 au 8 juillet — Dimanche : Matinée permanente dès 2 h. 30

Tél. 52.112

Un film nouveau, audacieux, une véritable réussite

CLUB DE FEMMES

de JACQUES DEVAL avec

Danielle DARRIEUX, Valentine TESSIER, Eve FRANCIS, Betty STOCKFELD

« CLUB DE FEMMES » est une des œuvres marquantes du cinéma français, d'une originalité indéniable, tout en finesses, en nuances et en audaces

DE LA MESURE - DE L'ÉMOTION - DE LA BEAUTÉ

« CLUB DE FEMMES » apporte au cinéma français du nouveau, une cohésion dramatique dans un cadre très luxueux

Actualités PATHE très intéressantes

Samedi et jeudi, matinée à 3 h.
Galerie Fr. 1.50 - Parterre Fr. 1.-

Dimanche 4 juillet, dès 15 heures

FÊTE ANNUELLE

de la maison d'éducation de Bellevue
(Marin)

Les dons pour le buffet et autres sont acceptés avec reconnaissance.

Avis au public

La Société laitière de la commune de Neuchâtel avise le public en général que d'après l'arrêté du Conseil d'Etat du 1er juillet 1937, les magasins seront fermés le dimanche soir.

---

venez ce sont les **soldes** *notre programme*

Vendredi le 2 juillet 1937

Grande journée de

Chapeaux pour dames

Nos superbes modèles
Notre choix immense

et nos prix de soldes

Ça vaut la peine de venir !

Voyez nos vitrines !

GRANDS MAGASINS
au SANS RIVAL
NEUCHATEL

Société coopérative de Consommation

A l'occasion de la

Journée coopérative internationale

nous accordons un

escompte spécial de 5 %

dans nos magasins d'épicerie

Escompte de 10 %

(au lieu de 7 %)

au Magasin de chaussures, Treille 6

sur tous les achats effectués et payés comptant le

SAMEDI 3 JUILLET

TOUT pour vos COURSES

Choix considérable de

CONSERVES

Prix très bas
(voir vitrines)

Sardines . . . depuis	-.25
Thon . . . . . »	-.35
Filets maquereaux »	-.35
Purée sandwich »	-.55

Langues, produits norvégiens. Biscuits, fruits secs et au jus.

au plus bas prix

Magasin Morthier
ÉPICERIE FINE — NEUCHATEL

Bois de feu

Foyard, le stère 21 fr., sapin, le stère 13 fr., fagots toutes dimensions, rendu à domicile. Tél. 61.252. F. Imhof fils, Montmollin. ★

ARMOIRES une porte, 75 cm. **55.—**
ARMOIRES deux portes, 100 cm. **65.—**
avec rayon et tringle pour suspendre les habits. A voir à notre rayon de meubles neufs. MEUBLES S. MEYER, fbg du Lac 31, téléphone 52.375, Neuchâtel.

Pour vous désaltérer

la maison

Vœgeli - Peseux

Tél. 61.125

vous fournira : ORANGE SODA - GRAPE FRUIT SODA - LIMONADES - SIPHONS - SIROPS
Eaux minérales : ARKINA HENNIEZ - LITHINÉS
Jus de fruits : RAISIN D'OR - RAMSEI.

Au magasin Lehnherr Frères

Toujours le plus beau choix en

le ½ kg.

Poules	1.40
Poulardes	2.70
Poulets	2.20
Petits coqs ...	2.20

Pigeons
dep. 1.- à 1.60 la p.
Lapins du pays
au détail 1.50

Baisse de prix
sur les
poules et lapins

VILLÉGIATURE

Promenades - Excursions - Pensions

FINHAUT (Valais)

Hôtel Mont-Blanc Pension à partir de Fr. 6.—. Se recommande : Mme Lugon.

Hôtel Perron et Gare Pension à partir de fr. 6.—. Nouvelle direction.

AS12238L — A. GAY-LONFAT.

Bains de Rohrimoos Altitude 925 m. près Steffisburg

Endroit favorable recommandé pour clubs et sociétés. Bonne cuisine abondante. Spécialité du pays. Lieu de vacances sain et avantageux, à proximité des forêts, vue magnifique. Prospectus. Téléphone 10. Famille BLASER.

ADELBODEN 1400 m. L'Eldorado pour les vacances d'été

Hôtel Schönegg Maison rénovée avec 50 lits, jardin - restaurant, terrasses de soleil. Pension excellente depuis 9 francs. Arrangement de semaine et de famille. Téléphone 234. Très recommandé aux touristes. Parc. SA7991B

CERLIER - HOTEL FROHSINN

Jardin ombragé — Grande salle pour sociétés — Repas soignés — Consommation de 1er choix — Tél. 13. Se recommande : H. SCHNEIDER.

LIGNIÈRES 800 mètres

Hôtel-Pension de la Poste

Séjour de repos idéal. Locaux spacieux. Grand jardin ombragé. Excellente cuisine. Arrangements pour familles et weekend. Prix à partir de fr. 5.50. Tél. 87261.

Chalet-pension Heimelig

Grandes Crosettes 49 - Tél. 23.350

Magnifique but d'excursion. A une demi-heure de la Chaux-de-Fonds, 20 minutes au-dessus de la gare des Convers, chemin direct depuis la Brûlée. Belles chambres de 6-7 fr. (quatre repas). Superbe situation, 1150 mètres d'altitude. Belles promenades, bonne cuisine. Arrangements pour familles. Auto et voiture à disposition.

RADIO — GRAMO — CONCERT — TENNIS

Diners et soupers soignés dans tous les prix. Spécialités : Gâteaux et croûtes aux fraises ; tous les jours crème fraiche.

P10573N — Se recommande : Ritter, propriétaire.

Autocars du Val-de-Ruz

CERNIER — Téléphone 55

Matériel suisse, moderne. — Sociétés, etc., pour vos EXCURSIONS, demandez nos services

SALVAN 1000 m. Chemin de fer Martigny-Chamonix
Hôtel Gorges du Triège

Pension de 5.50 à 6.50, cuisine et cave soignées. Garages. Boxes. Week'end. Salle spéciale pour touristes avec provisions. Téléphone 62.925.

AS 18072 L — Mme veuve F. Décaillet, propriétaire.

CUDREFIN HOTEL DE L'OURS

Tout confort. Pension soignée. Week-end. Régime. Barques à disposition. Demandez renseignements et prospectus. AS12230L

En Gruyère

Cinq francs par jour

chambre et pension. (Arrangement pour familles ou séjour prolongé.) — Situation de repos avec bonne cuisine. Régimes.

Pension Bon Accueil
MONTBOVON

CHARMEY
Lac de Montsalvens - Gruyère
Hôtel du Maréchal-Ferrant

Séjour de vacances idéal. Banquets de Société. — Cuisine au beurre. Prix modérés. — Tél. 33.20.

L'endroit idéal pour passer d'agréables vacances ou week-end (Pays de Glaris)

PROSPECTUS AU BUREAU DE RENSEIGNEMENT

TEA-ROOM

Pâtisserie renommée

HESS-GUYE
PESEUX

NEUCHATEL

Petites commodes bois dur, modernes, angles arrondis, quatre tiroirs, hauteur 80 cm., profondeur 45 cm., largeur 65 cm., à 58.— ; les mêmes, mais 95 cm. de hauteur, cinq tiroirs 69.—. A voir seulement chez MEUBLES S. MEYER, faubourg du Lac 31, tél. 52.375, Neuchâtel. Rayon meubles neufs.

Bijoux E. CHARLET
SOUS LE THEATRE

Six cuillers et six fouchettes de table argentées à 100 gr., depuis 18 fr.. Six cuillers café, 6 fr. 50, cuillers argent, tous les modèles. Spécialité de vente à la pièce par abonnement.

Dernier délai pour les Changements d'adresses

MM. les abonnés sont priés de nous aviser

la veille jusqu'à 16 heures

pour le lendemain, de tout changement à apporter à la distribution de leur journal, sans oublier d'indiquer l'ancienne adresse. (Pour le numéro du lundi jusqu'au samedi à 9 heures.)

Il est recommandé de les communiquer directement au bureau du journal et non à la poste ni à nos porteuses.

Vu le grand nombre de changements, il n'est pas possible de prendre note des dates de retour, de sorte que MM. les abonnés voudront bien nous aviser à temps de leur rentrée.

La finance prévue pour tout changement est de

50 centimes par mois d'absence

Il ne sera tenu compte que des demandes de changement indiquant

l'ancienne et la nouvelle adresse

et accompagnées de la finance prévue.

ADMINISTRATION de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Les **3 et 4 juillet :** deux grandes journées sportives

à Berne

Grand Prix d'Europe

Sur le circuit idéal de la Forêt de Bremgarten, les meilleurs champions motocyclistes du monde se disputeront **le Championnat européen.** Des courses d'un intérêt palpitant en perspective !

Des trains spéciaux partiront de Genève, Neuchâtel, Bâle et Zurich en direction de Berne.

Grandes tribunes couvertes

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Un changement à la Rotonde

Il n'est pas dans les habitudes de ce journal de parler des établissements publics de la ville autrement qu'en les signalant à propos des manifestations dont ils ont pu être le théâtre. Pourtant, la Rotonde est un peu plus qu'un établissement public puisque c'est là qu'en général les sociétés de la ville se donnent rendez-vous pour leurs soirées annuelles. Signalons donc l'intérêt et la sympathie que suscite l'arrivée, à la tête de cette maison, de M. R. Studer, un enfant de la cité, qui, après avoir dirigé d'importantes maisons en Amérique et en Suisse, revient pourvu d'un bagage d'expériences fort appréciable dans ce domaine délicat.

M. Studer est fermement décidé à favoriser les sociétés locales pour leurs manifestations. Il a l'intention de faire de son établissement un restaurant aux traditions culinaires bien établies. Bien plus, il possède un sens de la décoration qui lui permettra de renouveler fort heureusement le cadre de la Rotonde.

Enfin — et ce n'est pas la chose la moins importante — le nouveau directeur a l'intention de remettre en honneur les spectacles d'opérettes qui firent la joie des Neuchâtelois il y a quelques années.

Les aumôniers et chapelains de Suisse romande à Neuchâtel

La société des aumôniers et chapelains protestants de la Suisse romande s'est réunie hier jeudi dans notre ville. Aimablement accueillis par la direction de l'hôpital Pourtalès, les quelques participants de cette réunion annuelle, venus de Genève, du canton de Vaud, de Berne et de Neuchâtel, après avoir entendu un culte du pasteur Paul Du Pasquier, aumônier de l'hôpital Pourtalès dans la belle salle de la direction, ont été vivement intéressés par le récit que le professeur S. Berthoud leur a fait d'expériences parmi les détenus et les malades.

Comme de coutume, la réunion s'est terminée par une visite à un grand établissement, en l'occurrence, c'était la colonie pénitentiaire de Witzwil. Le directeur Kellerhals en a fait lui-même les honneurs en racontant à ses hôtes de quelques heures l'histoire de cette immense entreprise, où la préoccupation d'une meilleure organisation matérielle est encore dépassée par celle du bien moral des détenus. Les aumôniers n'oublieront pas de longtemps l'hospitalité qu'ils ont reçue et le spectacle de cette grande colonie où s'accomplit un si grand et un si beau travail.

A la Société des pasteurs et ministres neuchâtelois

(c) La section nationale de la Société des pasteurs et ministres neuchâtelois s'est réunie, en séance ordinaire de juin, mercredi dernier, à la salle des pasteurs, sous la présidence de M. Henri Parel, pasteur à Serrières.

Après un culte de M. Paul Vaucher, pasteur aux Eplatures, l'assemblée a entendu avec le plus vif intérêt un travail de son président, le pasteur Parel, sur : « Quelques notes d'histoire sur la liturgie neuchâteloise : Ostervald et années 1859 à 1874 ». Cette seconde partie de la séance fut présidée par M. Paul Ecklin, pasteur à la Chaux-de-Fonds, vice-président.

Un motocycliste fait une chute

Jeudi matin, un motocycliste qui roulait en direction de la Coudre a fait une chute — pour une cause inconnue — devant le numéro 139 des Fahys.

Violemment projeté contre le trottoir, le motocycliste fut relevé par des passants, puis transporté à l'hôpital Pourtalès par un automobiliste complaisant. La victime souffre d'une plaie au cuir chevelu et d'une forte commotion.

Une alerte

Hier matin, le poste des premiers secours était avisé qu'un commencement d'incendie s'était déclaré dans un appartement aux Saars 6. Un fer à repasser surchauffé avait communiqué le feu à un fauteuil.

Les agents n'eurent toutefois pas à intervenir, des locataires de l'immeuble ayant écarté tout danger au moyen de quelques seaux d'eau.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel
1er juillet

Température. — Moyenne 16.3 ; minimum 7.4 ; maximum 21.7.
Baromètre. — Moyenne 725.6.
Vent dominant. — Direction S.-E.
Force : faible.
Etat du ciel : nuageux. Joran depuis 19 heures.

Niveau du lac, 30 juin, 7 h., 430.54
Niveau du lac, 1er juillet, 7 h., 430.53
Température de l'eau : 19°

Encore une audience pénible devant la Cour d'assises

« Le devoir du journaliste est de parler de tout, sans appuyer sur rien », disait Villemessant.

Excellent principe d'un maître souvent pris en exemple, et dont on essaie de ne point s'écarter. Mais pour être journaliste, on n'en est pas moins homme, c'est-à-dire sujet aux révoltes et à l'indignation. Et l'on n'accepte pas sans étonnement les reproches assez durs qu'au début de l'audience d'hier, M. Claude Du Pasquier, président de la Cour d'assises, a formulés contre la presse, lui faisant grief d'avoir trop longuement parlé des répugnantes affaires jugées mercredi.

Soyons discrets, mais ne soyons pas muets. Le distingué magistrat, qui présidait hier pour la dernière fois et qui sait bien la déférence que nous avons pour lui et pour sa façon de conduire des débats judiciaires, nous permettra cependant de lui dire qu'il est certains cas où il est bon de souligner le caractère odieux d'une affaire et de dire avec rudesse leur fait aux gredins afin d'ajouter encore au poids d'une condamnation. Le public n'eût pas compris que nous passions sous silence une histoire qui, depuis si longtemps, est commentée avec indignation dans ce pays.

Nous eussions accepté le reproche si nous nous étions étendu sur la nature même du délit, pour le méprisable plaisir de faire un « papier » corsé. Mais, bien au contraire, nous nous sommes attaché à souligner le caractère d'un être abject afin que la population fût renseignée sur lui et puisât dans ces renseignements un dégoût nouveau.

Et, ce faisant, nous croyons avoir accompli notre devoir.

* * *

Cette dernière journée a débuté à 8 h. 15. M. Alcide Droz, qui, mercredi, assistait avec M. G. Dubois le président Du Pasquier — et dont c'était le dernier jour d'activité — avait cédé sa place au nouveau président du tribunal du Val-de-Travers, M. H. Bolle, dont l'entrée en fonctions était prévue précisément pour le 1er juillet. C'est une chose redoutable, pour un juge, qu'avoir à commencer sa carrière par une audience de Cour d'assises.

Toute la journée fut nécessaire pour liquider les deux affaires inscrites au rôle. A vrai dire, seule la seconde prit un temps interminable. La première, elle, fut fort promptement jugée. Elle avait trait aux agissements d'un méprisable individu, le nommé L. Dubois, né le 9 juillet 1893, originaire de la Chaux-de-Fonds, accusé d'avoir abusé de sa fille âgée de quinze ans.

Malgré les efforts de son avocat, D. fut condamné à cinq ans de réclusion, à la réprimande (il s'agit d'une admonestation sévère, faite en public et soulignant le caractère odieux des actes reprochés, mais qui ne put être faite puisque l'audience avait lieu à huis clos), à dix ans de privation des droits civiques et à la déchéance de la puissance paternelle.

* * *

De la seconde affaire, on nous permettra de ne relever que l'essentiel. A savoir les dangers au-devant desquels courent les jeunes filles imprudentes qui, pour n'avoir pas su demeurer sages, se trouvent sur le point d'être mères et, affolées, tentent par tous les moyens de se délivrer de cet angoissant fardeau. Notre temps est semé d'embûches et de tentations, certes. Mais si toutes celles qui n'y résistent pas savaient de quel prix affreux se paie souvent un moment d'oubli, sans doute y regarderaient-elles à deux fois. De même, si toutes les jeunes épouses qui, sous le prétexte que la vie est trop difficile, se refusent à la maternité, savaient ce qui peut leur advenir, il y aurait moins de ces menues tragédies dont le public ne sait rien et dont il faut des affaires comme celle d'hier pour qu'elles soient connues.

Il y avait onze accusés, hier, devant la Cour. Cinq femmes et six hommes qui furent jugés avec l'assistance d'un jury présidé par M. W. Haller. C'étaient : P. J., sertisseur, de la Chaux-de-Fonds, 45 ans, prévenu d'avortements ; J. K., de Boudry, 25 ans ; J. L., de Berne, 31 ans ; M. L., domicilié à Boudry, 19 ans ; O. B., de Bienne, 26 ans ; et P. S., de Saint-Imier, 36 ans, ces cinq derniers accusés de complicité d'avortement.

Voici pour les hommes.

Quant aux femmes, il s'agit de H. B., de Berne, 23 ans ; de J. C., de Berne, 24 ans ; de B. S., de Saint-Imier, 29 ans ; de M. W., de Bienne, 25 ans ; et de G. H., 22 ans, accusées, elles, de s'être fait avorter.

Une place est vide au milieu de tous ces gens. C'est celle de la malheureuse M. M., qui eut, elle aussi, recours aux offices de J. et qui en est morte. C'est d'ailleurs à la suite de ce décès que le pot-aux-roses fut découvert et que la justice se mêla de l'histoire.

P. J. reconnaît les faits. Cet homme au facies intelligent et dont les instruments perfectionnés qui encombrent la table des pièces à conviction prouvent qu'il n'est pas un quelconque et louche *faiseur d'anges*, dit avoir agi beaucoup plus pour rendre service aux malheureuses qui le venaient consulter que par esprit de lucre. Singulier service, on l'avouera, puisque l'une des clientes est morte.

On assiste à un impressionnant défilé de témoins dont les dépositions n'apportent pas beaucoup de lumière sur cette pénible affaire. Il faut cependant signaler la venue à la barre d'un médecin chaux-de-fonnier, consulté par P. J. lorsque, le 20 février dernier, la malheureuse M. M. commença d'éprouver les douleurs qui devaient l'emporter ; il semble n'avoir pas fait tout ce que les devoirs de sa charge lui imposaient en pareil cas. Le procureur général eut hier, à son adresse, quelques-uns de ces mots qui fouettent et qu'on n'oublie pas.

Après un réquisitoire serré, aigu de M. Piaget, les deux avocats des onze accusés tentèrent d'ébranler le jury. L'un — qui défendait P. J. — en faisant ressortir que la mort de M. M. pouvait fort bien être due à des manœuvres abortives qu'elle avait pratiquées elle-même avant d'aller trouver l'accusé, l'autre en soulignant le fait qu'en ces temps difficiles bien des femmes sont contraintes d'éviter la maternité et que la justice ne doit pas leur être trop sévère.

Les deux avocats — ce sont des Chaux-de-Fonniers — ont fait tous leurs efforts et l'un crut bon de rappeler que l'an passé, dans une affaire semblable, un médecin de la Chaux-de-Fonds fut acquitté.

Pourtant, après une heure de délibérations, le jury rentra avec un verdict accablant pour P. J., l'estimant responsable de la mort de Mlle M.

Le jugement

En fin d'audience, la Cour a prononcé les condamnations suivantes :

P. J. est condamné à six ans de réclusion dont à déduire 121 jours de préventive, 500 fr. d'amende, dix ans de privation de ses droits civiques et au paiement du 65 % des frais.

Les prévenues H. B., J. C. et G. H. sont libérées.

J. K. est condamné à trois mois d'emprisonnement avec sursis, et à deux ans de privation de ses droits civiques.

J. L. à quatre mois d'emprisonnement avec sursis et à deux ans de privation de ses droits civiques.

M. H. à trois mois d'emprisonnement avec sursis, dont à déduire dix-huit jours de préventive.

Les quatre autres accusés à des peines allant de 3 à 6 mois d'emprisonnement, mais tous avec sursis. En outre, ils paieront le 35 % des frais.

* * *

Ainsi se termine une des sessions les plus pénibles auxquelles on ait jamais assisté en pays de Neuchâtel. Puissions-nous n'en pas connaître de semblables de si tôt. (g.)

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Distillation clandestine d'alcool

(c) Mardi après-midi, des inspecteurs de la régie fédérale des alcools, accompagnés de gendarmes de Fleurier et Buttes, ont surpris en flagrant délit de distillation un chômeur, J. R., de Fleurier, qui « opérait » au domicile d'un acolyte à la Foule sur Saint-Sulpice.

Ce dernier, G. S., ressortissant tchécoslovaque, était absent au moment de la perquisition, mais à l'heure actuelle il n'a encore pas reparu. Un alambic d'une contenance de plus de deux cents litres, servant aussi bien à la distillation de l'absinthe qu'à celle de l'alcool, ainsi qu'une certaine quantité de son produit, furent séquestrés et emmenés par un camion de Fleurier.

Notre Abbaye

(c) Notre traditionnelle fête s'approche rapidement. Aussi chaque soir, nombreux sont les curieux qui parcourent Longereuse et qui observent d'un œil plutôt interrogateur les nombreux métiers qui s'apprêtent à réjouir notre population, tandis que d'autres semblent plutôt s'intéresser aux constructions des quatre cantines.

Quant à la gent enfantine, ce n'est certes pas la moins intéressée. Aussi, avant comme après l'école, Longereuse est durant cette semaine le lieu préféré des enfants.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Collision

(c) Mercredi soir, une collision s'est produite à la sortie est de la ville, entre une automobile à l'arrêt et un sidecar se dirigeant vers la Chaux-de-Fonds.

Le choc fut violent et le conducteur du sidecar se fit une large entaille dans la cuisse droite. Le passager n'eut aucun mal. La moto est hors d'usage tandis que l'auto a subi quelques dégâts.

LA CHAUX-DE-FONDS

Vers la baisse de salaire des fonctionnaires communaux

(c) Par suite de la situation financière de la commune de la Chaux-de-Fonds et pour adapter les salaires des fonctionnaires communaux à ceux des fonctionnaires d'Etat, il est envisagé une nouvelle baisse de salaire de 4 %, mesure qui serait d'ailleurs imposée par l'Etat. Les fonctionnaires communaux ayant déjà subi une baisse de 15 % et, cette mesure correspondant à une hausse du coût de la vie en même temps qu'à une reprise de l'industrie horlogère, le syndicat des employés d'Etat et des communes a été saisi de cette question et a entrepris une enquête. Il est à prévoir qu'une vive opposition sera réservée à cette nouvelle baisse.

VIGNOBLE

MARIN

Nomination du nouveau buraliste postal

(c) L'inspectorat général des postes a nommé comme buraliste postal, M. Willy André qui, jusqu'à maintenant, remplissait les fonctions d'aide facteur privé.

Le nouveau titulaire entrera en fonction le 1er août. Il remplace M. Emile Probst qui prend sa retraite pour raison d'âge.

Une auto accroche un cycliste

(c) Dans la journée de mercredi, le bruit circulait au village et aux environs qu'un accident mortel s'était produit à Marin.

Il ne s'agissait heureusement que d'une collision peu grave entre un garçon boulanger de Saint-Blaise et un automobiliste à l'endroit où la commune va précisément démolir un immeuble pour élargir la route cantonale. Le cycliste souffre de quelques contusions à un bras, à l'épaule et à la cuisse.

Une rixe à Epagnier

(c) Lundi matin, pour un motif futile, M. Jules Zihlmann est tombé à bras raccourcis sur son voisin, M. Paul Kybourg qui, pris à l'improviste, a été mal arrangé.

Plainte a été déposée contre l'auteur de cet acte de sauvagerie.

SAINT-BLAISE

Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni mercredi soir, à la salle de justice.

Conversion d'emprunt

M. Roulet, directeur des finances, présente un rapport relatif à l'émission par la commune d'un nouvel emprunt obligataire. Il explique notamment que le Conseil communal, profitant de la baisse sensible du taux de l'argent, a projeté de convertir à un taux d'intérêt plus favorable les deux emprunts 4,5 pour cent de 1912 et 1923. A cet effet, le Conseil communal a conféré avec la B. C. N. en vue de l'émission d'un emprunt de 460,000 francs à 3,5 pour cent, destiné au remboursement ou à la conversion des emprunts 1912 et 1923. L'économie annuelle présumée sera de 5000 francs. Les charges de la dette communale se trouveront être ainsi fortement allégées.

L'assemblée accepte sans discussion le projet d'arrêté présenté par le Conseil communal et vote la clause d'urgence.

Divers

Le président donne connaissance d'une lettre signée par M. W. Krebs, commerçant à Saint-Blaise, relative aux frais de raccordement de son immeuble au réseau électrique secondaire de la commune. M. Krebs joint à ses lignes une lettre du Conseil communal l'informant que les frais en question seront supportés par le service de l'électricité. Cet article prévoit que si les frais de l'installation extérieure dépassent le prix de l'abonnement annuel, la taxe sera augmentée de manière à ce que le surplus de la dépense d'établissement de la ligne soit amorti en cinq ans. Dans sa lettre, M. Krebs prétend que cet article n'a jamais été appliqué et prie le Conseil général d'examiner son cas. Le président ouvre la discussion. Cette dernière est un peu confuse. M. Rusch, directeur du service de l'électricité, explique que cette mesure de prudence est justifiée lorsqu'il s'agit d'immeubles isolés et qu'il serait dangereux pour les finances communales de supprimer ou de modifier le dit article. M. Aeschimann se chargera de renseigner M. Krebs à ce sujet. M. Oehle propose l'élargissement du bas du chemin de Vignier, prétextant l'impossibilité de croisement de gros véhicules. M. Schori propose d'établir le sens unique pour éviter les frais d'élargissement qui s'élèveraient à 60,000 francs environ. Le Conseil communal estime cette dépense exagérée. Finalement, l'assemblée se prononce pour une nouvelle étude par le Conseil communal.

On passe ensuite en revue tous les chemins en mauvais état. Chacun désire la réfection du chemin qu'il a l'habitude de parcourir ! M. Berger, directeur des travaux publics, répond qu'il a déjà constaté toutes ces défectuosités, qu'une équipe de chômeurs travaille actuellement à la réparation des routes les plus importantes, mais qu'il ne lui est pas possible d'entreprendre tout à la fois !

Enfin, M. Engel propose l'élaboration d'un règlement de police interdisant, dans les rues du village, les promenades de personnes ayant une tenue indécente. M. Thomet, président de commune, l'informe qu'un règlement de police est actuellement à l'étude et que le Conseil communal examinera sa proposition.

RÉGION DES LACS

BIENNE

Incident au Conseil de ville

(c) Jeudi soir, le Conseil de ville était convoqué pour sa quatrième séance. Par suite d'un incident survenu à la suite d'une élection contestée, les partis bourgeois, après lecture d'une déclaration, quittèrent la salle « in corpore ».

Le quorum étant tout de même atteint, la séance continua avec les socialistes, communistes et les représentants de la monnaie franche.

Le décompte de construction de la fabrique General Motors, d'un montant de 1,992,486 fr. 65, fut accepté. Il en fut de même du décompte de la transformation des installations électriques de Mâche et l'achat ainsi que la pose de compteurs d'un montant respectif de 98,077 fr. et 88,836 fr. 25. Le projet d'établissement de canaux d'égoût au quartier de l'Est, de 167,900 fr., fut également accepté.

CUGY

Une alerte

(c) Jeudi matin, un incendie s'est déclaré dans le grand bâtiment, servant de rural appartenant à M. Charles Catillaz, syndic de Cugy. Les pompiers, accourus aussitôt, n'eurent pas à intervenir car des voisins purent rapidement éteindre ce commencement d'incendie. Le feu est dû à une imprudence. Un domestique ayant vidé sa pipe dans un carton à souliers, le feu se communiqua au carton et se propagea dans la chambre du domestique.

On signale quelques dégâts matériels.

LA NEUVEVILLE

Une retraite

(c) Mercredi, M. Rodolphe Thomet, commis de première classe à la gare a pris congé de ses collègues pour jouir d'une retraite bien méritée. Entré en service le 11 août 1897, il a donc presque 40 années d'activité au chemin de fer, dont 27 à la Neuveville.

C'est une figure sympathique et un fonctionnaire toujours serviable qui se retire. Ses collègues avaient fleuri son pupitre pour sa dernière prise de service à 15 h. 30 et lui ont offert un souvenir.

Journée samaritaine

(c) La 18me journée jurassienne des « Samaritains » s'est déroulée dimanche à la Neuveville, favorisée par un temps magnifique. Dix-sept sections, soit environ 270 samaritains avaient répondu à l'appel du comité organisateur. Une excellente collation fut offerte sur la place du port autour du pavillon de musique et c'est là aussi qu'à 8 h. 30 eut lieu le culte protestant présidé par le pasteur Gross, tandis que le culte catholique avait lieu au musée par le curé Ferrari, du Landeron.

A 9 h. 45, lecture fut donnée de la supposition suivante : pendant la nuit, la fabrique Biedermann, à la Poissine, est bombardée de projectiles destructifs et incendiaires ; le corps des samaritains se porte au secours des quelque 60 blessés avec un zèle, une discipline, un savoir-faire admirables. Pendant cet exercice l'alarme fut donnée. Le bateau qui transportait les samaritains de Cerlier, appelés comme renfort, a chaviré en arrivant au port de la Neuveville. Un groupe de samaritains est aussitôt détaché pour porter secours aux naufragés.

A 11 h. 45, rassemblement sur la place de la liberté où la critique fut faite par le docteur Pelet pour les pansements et le transport des blessés ; Mlle docteur Schläfli pour l'alarme et le docteur Mérillat de Berne pour l'organisation générale. Ces trois critiques ont exprimé leur grande satisfaction et leurs félicitations pour le soin mis dans l'organisation de cette journée par la section de la Neuveville et en particulier son actif président, M. Salz.

Un excellent banquet fut servi à l'hôtel du « Faucon ».

Souscription en faveur des enfants d'émigrés russes

Arève, 4 fr. 60. — Total à ce jour : 280 francs.

AVIS TARDIFS

TENNIS Aux Cadolles

DEMAIN, SAMEDI, dès 15 heures

Finales du simple et double

(Championnat de Neuchâtel)
Entrée Fr. 1.—
En cas de pluie, renvoyé à dimanche

Au Conservatoire

CE SOIR, à 20 h. 15

Audition publique et gratuite

PIANO -- CHANT -- VIOLONCELLE

... car je sais en qui j'ai cru.
II Tim. I, 12.

Mon âme, bénis l'Eternel, et n'oublie aucun de ses bienfaits !...
Ps. CIII.

Monsieur et Madame Jules Calame et leurs enfants, Blaise, Rose-Marie, Marie-Louise et Jean-Daniel ;

Madame Marie Sandoz-Calame, ses enfants et petits-enfants ;

Madame et Monsieur Alfred Mayor, leurs enfants et petits-enfants ;

Madame et Monsieur Léon Berthoud et leurs enfants ;

Madame Alice Courvoisier et ses enfants ;

Monsieur Théophile Colin ;

Mademoiselle Alice Messeiller,

ainsi que les familles Colin, Billon, Delachaux, Perret, Lardy, Reutter et Chavannes-Kestner,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame Lina CALAME
née COLIN

leur chère mère, grand'mère, belle-sœur, tante, grand'tante, arrière-grand'tante, cousine et amie, que Dieu a reprise à Lui, le 30 juin 1937, dans sa 85me année.

Un culte aura lieu le vendredi 2 juillet, à 15 h. 30, dans l'intimité, au domicile mortuaire: 12, chemin Pasteur, Petit-Saconnex, Genève.

Il ne sera pas rendu d'honneur.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Dieu est amour.

Monsieur Otto Kübler, à Neuchâtel ;

Mademoiselle Rosa Krattiger, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Joh. Krattiger et leurs enfants, à Anet et Neuchâtel;

Monsieur et Madame Emil Krattiger, à Anet ;

Monsieur Joh. Kübler, à Siblingen ;

Mademoiselle Barbara Kübler, à Siblingen ;

Monsieur et Madame Emil Kübler et leurs enfants, à Schaffhouse ;

Madame veuve Emma Kübler et ses enfants, à Siblingen et Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Otto KUBLER
née Marie KRATTIGER

leur bien-aimée épouse, sœur, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection à l'âge de 61 ans, après une pénible maladie.

Neuchâtel, le 1er juillet 1937.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu le samedi 3 juillet, à 15 heures.

Culte pour la famille à 14 heures et demie.

Domicile mortuaire : Manège 6.

On ne touchera pas
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

✝

Monsieur Charles Gass, en Afrique ; les amies et connaissances, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Maria GASS

Hôpital des Cadolles, 1er juillet.

Culte au cimetière, samedi 3 juillet 1937, à 13 h. 15.

R. I. P.

Mademoiselle Mina Dubied, à Zurich ;

Mademoiselle Emma Dubied, à Corcelles ;

Madame et Monsieur Jacques Leuba-Dubied, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne et Genève ;

Mademoiselle Berthe Dubied, à Corcelles,

font part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Mademoiselle
Pauline-Elisa DUBIED

leur bien-aimée sœur, belle-sœur, tante et cousine, que Dieu a reprise à Lui le 30 juin 1937, après une longue maladie, supportée avec courage et patience.

Les humbles verront ma délivrance.
Ps. LXIX, 33.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu le samedi 3 juillet, à 13 h. 30.

Culte au domicile mortuaire : Petit-Berne 9 b, à Corcelles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos. Matth. XI, 28.

Madame Fritz Arber, à Neuchâtel;
Madame veuve Louise Humbert et ses enfants, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Fritz Arber et leurs enfants, à Lyon ;
Madame et Monsieur Hans Arber et leur enfant, au Locle,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Fritz ARBER

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur affection jeudi 1er juillet, dans sa 72me année, après une courte et cruelle maladie.

Neuchâtel, le 1er juillet 1937.

L'incinération aura lieu, sans suite, le samedi 3 juillet 1937, à 17 h.

Culte au Crématoire.

Domicile mortuaire : Faubourg de l'Hôpital 17.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Le comité de la *Société des cafetiers du district de Neuchâtel* a le douloureux devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur Willy MARCHAND

fils de leur dévouée collègue Madame Marchand.

CHAPEAUX
ROBES, MANTEAUX
Grands Magasins au Armourins Neuchâtel

MERCURIALE DU MARCHÉ de NEUCHATEL

du jeudi 1er juillet 1937

Pommes de terre	le kg.	0.25	0.30
Haricots	»	1.30	1.10
Pois	»	0.60	0.80
Carottes	»	0.20	0.25
Poireaux	le paquet	0.20	0.10
Choux	la pièce	0.15	0.40
Laitues	»	0.10	—.—
Choux-fleurs	»	0.40	1.—
Oignons	le paquet	0.15	—.—
Concombres	la pièce	0.30	0.60
Radis	la botte	0.10	—.—
Pommes	le kg.	1.10	1.20
Abricots	»	0.60	0.65
Pêches	»	1.10	—.—
Cerises	»	0.60	0.80
Oeufs	la douz.	1.50	—.—
Beurre	le kg.	5.—	—.—
Beurre (en motte)	»	4.50	—.—
Fromage gras	»	3.—	—.—
Fromage maigre	»	1.80	—.—
Miel	»	4.—	—.—
Pain	»	0.40	0.59
Lait	le litre	0.32	—.—
Viande de bœuf	le kg.	2.60	3.40
Vache	»	2.40	1.—
Veau	»	2.70	4.—
Mouton	»	2.20	4.40
Cheval	»	1.—	2.50
Porc	»	3.40	—.—
Lard fumé	»	3.40	3.60
Lard non fumé	»	3.—	—.—

Bulletin météorologique

des C. F. F., du 1er juillet, à 6 h. 40

Altitude mètres	Observations faites aux gares C. F. F.	Centigrades	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	+ 11	Qq. nuag.	Calme
543	Berne	+ 9	Tr. b. tps	»
587	Coire	+ 11	Qq. nuag.	»
1543	Davos	+ 6	»	»
632	Fribourg	+ 10	Tr. b. tps	»
394	Genève	+ 12	»	»
475	Glaris	+ 10	Nuageux	»
1109	Göschenen	+ 7	Qq. nuag.	»
566	Interlaken	+ 9	Tr. b. tps	Vt d'O.
995	Ch.-de-Fds	+ 6	Qq. nuag	Calme
450	Lausanne	+ 13	Tr. b. tps	»
208	Locarno	+ 18	»	»
276	Lugano	+ 18	»	»
439	Lucerne	+ 12	»	»
398	Montreux	+ 13	»	»
482	Neuchâtel	+ 12	»	»
505	Ragaz	+ 10	»	»
673	St-Gall	+ 10	»	»
1856	St-Moritz	+ 5	»	»
407	Schaffhse	+ 10	»	»
1290	Schuls-Tar	+ 6	»	»
537	Sierre	+ 10	»	»
562	Thoune	+ 11	»	»
389	Vevey	+ 12	»	»
1609	Zermatt	+ 2	»	»
410	Zurich	+ 10	»	»

IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.